

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5.00
UNION POSTALE	\$8.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LA RÉVOLTE IRLANDAISE

Le sort du "Home Rule"

La révolte irlandaise est chose du passé. Elle a eu le sort qui devait fatalement lui échoir. L'étonnant même, c'est que ses chefs aient pu un moment former des rêves de succès.

Les pertes de vie et les dégâts matériels sont douloureusement considérables, — moins considérables cependant qu'on ne l'aurait d'abord supposé. Il semble bien que les autorités britanniques, assurées du triomphe ultime, ont pris soin de limiter au minimum possible les pertes de vie et la sévérité des représailles.

On peut compter que la même préoccupation se manifesterait dans les suites judiciaires et pénales de l'insurrection.

Il y a à cela des raisons de justice distributive et de prudence politique.

Les hommes qui dirigent les affaires anglaises doivent sentir que les insurgés de Dublin ne sont pas les seuls responsables de ce qui est arrivé. Quelle différence, à moins que leurs actes et leurs paroles n'aient été qu'une sinistre comédie, existe-t-il, au point de vue de la volonté de révolte, entre sir Edward Carson et les hauts personnages qui organisaient avec lui la résistance à l'autorité royale et les malheureux qui ont risqué leur peau dans l'aventure de Dublin? Et quel effet démoralisateur a dû avoir sur ces gens, dont une partie étaient exaspérés par la souffrance personnelle, la longue et publique préparation de cette révolte tory qui allait, elle aussi, chercher ses armes en Allemagne? Quel effet surtout l'impunité accordée aux chefs de cette révolte, et les honneurs dont on a comblé sir Edward Carson?

Et puis, il y a les responsabilités historiques lointaines, l'abominable régime sous lequel a si longtemps gémi l'Irlande et qui a laissé des plaies facilement irritables. Il est probable que les Allemands ont fait ce qu'ils ont pu pour aider la révolte, il est fort probable que les Irlandais des Etats-Unis ont fourni le nerf de la guerre; mais les excitations allemandes auraient-elles produit le même effet si elles ne s'étaient adressées à une population qui a tant souffert et qui venait d'être témoin des préparatifs d'insurrection tory? Et les Irlandais-Américains auraient-ils mis la main à leur gousset s'ils n'avaient emporté de leur pays d'origine un si douloureux souvenir?

Les hommes d'Etat britanniques tiendront assurément compte de ce double ordre de faits dans la solution des douloureux problèmes que laisse derrière elle l'insurrection. Ils tiendront compte aussi de la prudence politique.

On a vu qu'en Afrique-Sud, ils n'ont pas fait une seule exécution. Les chefs de la révolte ont été condamnés, mais on a rigoureusement limité les représailles. Les motifs qui ont déterminé là-bas cette politique de clémence l'imposeront probablement en Irlande.

L'insurrection a rappelé la tragique gravité du conflit irlandais: on ne voudra point l'exagérer davantage, à l'heure surtout où le gouvernement britannique a besoin de toutes ses forces pour faire face aux multiples difficultés de la Grande Guerre.

La probabilité même, c'est que cette déplorable affaire, si vivement condamnée par les chefs du Parti parlementaire irlandais et dont les organisateurs étaient leurs ennemis personnels, servira plutôt, en définitive, les intérêts du Home Rule.

Le premier cri de John Redmond semblait l'écho d'une sorte de désespoir — le désespoir de l'homme qui craint de voir s'écrouler toute l'œuvre de sa vie et le rêve des générations. Mais on a pu constater avec quelle maîtrise, avec quelle rapidité il s'est repris et comment, de cette crise même, il tire un argument en faveur du Home Rule.

"Je suis convaincu, télégraphiait-il hier à l'ancien rédacteur-en-chef du Herald, M. J.-C. Walsh, qui dirige aujourd'hui à New-York son organe personnel, Ireland, je suis convaincu que plusieurs des vieux adversaires et en viendront aux conclusions depuis si longtemps atteintes par les Nationalistes irlandais, — à savoir, que la seule garantie de la paix et du bon gouvernement en Irlande, c'est un parlement et un exécutif indigènes, appuyés par l'opinion irlandaise et que, si un tel exécutif avait existé pendant les six derniers mois, il n'y aurait pas eu d'émeute à Dublin." Et l'on peut être assuré que ce sera là le thème de sa prochaine propagande, un thème fort éloquent du reste, auquel les événements extérieurs apportent un singulier appui.

Non, la politique de l'Angleterre, par le temps qui court, n'est pas à la violence et à l'écrasement des peuples non-anglais. Les meilleurs sentiments de ses hommes d'Etat sont d'accord là-dessus avec leur instinct de sécurité. Il n'y a que chez nous que des sectaires qui prétendent être des loyalistes s'acharnent à irriter tous les ferments de discorde, à brimer tous ceux qui ne sont pas Anglais, à compromettre la paix et l'avenir du pays.

Omer HEROUX.

L'HOPITAL STE-JUSTINE

L'Hôpital Sainte-Justine devra trouver dans le cours de cette année \$15,000 pour ses frais d'administration et plus de \$10,000 pour étendre certaines salles sur la construction de son nouvel édifice et une hypothèque sur le terrain. Le comité exécutif ne dissimule pas son appréhension, mais il ne désespère pas non plus de la charité de la population de Montréal. Le rapport annuel de 1915 que nous venons de recevoir en fait foi.

Cette institution, dont l'édifice n'est plus à faire, a subi bien des crises depuis huit ans qu'elle est fondée, mais elle a toujours été se développant. L'œuvre est de plus en plus connue à mesure qu'elle grandit et, chaque année, ou mieux, chaque jour, elle s'attache des sympathies nouvelles.

Au mois de juin dernier, l'hôpital avait des paiements urgents à effectuer. On lance tout de suite des circulaires dans le public et en quelques jours on recueille \$2,840. Le rapport annuel contient plusieurs exemples de pareille générosité. Fêtes de charité, exposition de poupées, conférences ont amené les petits courants de souscription qui ont réussi à alimenter la caisse de l'institution. Quant aux souscriptions individuelles, elles sont nombreuses aussi. Est-il besoin de dire que l'on retrouve dans cette liste les mêmes noms qui forment celle des bienfaiteurs de la plupart de nos œuvres de charité? Le malheur, c'est que l'on met toujours à contribution les mêmes bourses. Elles ne songent pas à s'en plaindre, heureusement.

Il est évident, comme le rapport l'indique, que le comité de l'hôpital

Sainte-Justine devra faire de nouveaux et pressants appels à la charité publique cette année.

Ces appels seront entendus par tous ceux qui n'ont pas le cœur ceint d'une triple cuirasse d'égoïsme, car si la souffrance humaine est toujours digne de sympathie, il n'en est certes pas de plus touchante que celle des petits enfants.

Comme nous le marquons déjà au sujet de l'Assistance maternelle, il semble que depuis quelque temps on soit devenu presbyte et qu'on ne voie que les souffrances de ceux qui sont au loin. Il faudrait que les journaux publiassent chaque jour le proverbe anglais: "Charity begins at home", comme, au début de la guerre, certains d'entre eux rappelaient chaque soir le mot fameux: "Business as usual."

Les souffrances chez les enfants n'ont certes pas diminué depuis le début de la guerre. Un coup d'oeil sur le rapport médical du docteur Rao! Masson suffit à établir, en effet, que Sainte-Justine a hospitalisé plus de malades que jamais.

Les visites de 1915, on a reçu 875 patients et sur ce nombre — constatation — 545 sont partis guéris; 41 n'ont pas été traités, 106 sont morts et 58 étaient sous traitement au 1er janvier 1916.

Il est à noter que l'institution peut se glorifier du chiffre fort peu élevé de sa mortalité, puisque, si l'on élimine, comme c'est la règle, les enfants morts moins de 48 heures après leur admission, il n'est que de 9.5 p.c., ce qui, au dire du docteur Masson, constitue un excellent résultat.

Comme le note encore le docteur Masson, l'un des grands bienfaits de l'hôpital Sainte-Justine rayonne bien au-delà des patients qu'il reçoit chez lui. Les gardes-malades, d'un admirable dévouement, font des visites à domicile. Les mères, qui les reçoivent, apprennent quelque chose de notions rudimentaires de puériculture et on sait si le peuple en

a besoin. Un simple conseil, bien expliqué, bien compris, sur le traitement d'urgence des convulsions, par exemple, suffit quelquefois à sauver un nourrisson.

On constatera qu'il reste encore beaucoup à faire du côté de l'éducation quand on songera que dans le cours de 1915, 41 enfants ont quitté l'hôpital sans avoir reçu les soins du médecin. Les mères avaient préféré ramener chez soi des enfants malingres ou difformes plutôt que de laisser à l'hôpital le temps du traitement. Sans doute, c'est un beau trait de l'amour maternel, mais c'est un amour mal compris et même assez égoïste que celui qui est trop faible pour s'imposer une séparation momentanée pour le plus grand bien de l'enfant. Les quelques planches qui accompagnent le rapport médical font pour ainsi dire toucher du doigt aux profanes les merveilleuses cures accomplies à l'institution. On voit, en effet, des gibbosités fondre comme par enchantement, mais il va sans dire que cette transformation ne s'est faite que lentement, grâce aux soins incessants des praticiens qui font preuve d'une admirable charité, secondés par les saintes filles de la Sagesse, et les gardes-malades de l'institution. Ce de petits enfants sont entrés à l'hôpital les jambes horriblement arquées, incapables de marcher et en sont ressortis avec des membres parfaitement droits, pouvant courir et s'amuser comme tous les autres bambins de leur âge qu'ils regardaient jadis avec envie, de leur chaise d'infirmité. Ce sont là les miracles qu'on accomplit à l'hôpital Sainte-Justine.

Où donc, sachant que son obole peut contribuer à guérir des centaines de petits impotents comme celui qu'on retrouve chaque jour par exemple à la même fenêtre, et qu'on ne peut voir sans que les larmes viennent aux yeux, ne la donnerait pas plus généreusement? Et voilà pourtant ce à quoi les dames patronnesses de l'hôpital Sainte-Justine emploient l'argent qu'elles sollicitent de la générosité publique.

Louis DUPIRE.

AUTOUR DE LA QUESTION BILINGUE

LE DEBAT PARLEMENTAIRE. — DEUX REUNIONS PUBLIQUES. — UN ARTICLE DU DROIT.

Il semble que le débat parlementaire sur la question bilingue soit définitivement fixé à la semaine prochaine. Dans l'intervalle, deux grandes réunions publiques auront lieu à Ottawa où les chefs de la résistance exposent vraisemblablement les dernières phases de la question et leurs projets pour l'avenir. Toutes les écoles bilingues sont fermées et le resteront jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le Droit d'hier a publié sur la question du désaveu un article fort intéressant dont voici quelques extraits:

A minuit, vendredi soir, le temps fixé pour désaveuer la loi, secolien inique votée par le gouvernement ontarien, il y a un an, était expiré et le gouvernement du Dominion n'avait pas jugé à propos de prendre action en aucune manière.

A minuit, vendredi soir, le silence du conseil des ministres avait été la seule réponse donnée aux centaines de milliers de pétitions adressées au Gouverneur Général-en-Conseil en faveur des Ontariens canadiens-français persécutés.

Faut-il interpréter cette attitude comme une approbation tacite de la conduite du gouvernement Hearst-Pyne-Ferguson?

Faut-il croire que le ministère Borden veut l'interprétation étroite de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, que les gouvernements de Toronto tentent de faire accepter chaque fois que les droits du français et de la religion catholique sont en jeu?

Le Gouverneur Général-en-Conseil est-il d'avis que c'est une chose tout à fait naturelle, dans une des provinces les plus avancées du Canada, à l'ombre du drapeau britannique, que la proscription d'une des 2 langues officielles du pays chez une minorité dont les droits et privilèges sont garantis par la sanction suprême d'une signature royale?

Le Gouverneur Général-en-Conseil juge-t-il indigne de sa considération la demande de toute une race et de quelle race? — en faveur de sa langue et de ses traditions, après que la décision même du souverain l'a établi le gardien et le défenseur des droits de toutes les minorités?

Fallait-il qu'après 150 années d'un loyalisme sans faiblesse, d'un loyalisme qui a écrit avec le plus pur de son sang, les plus glorieuses pages de l'histoire du Canada, la race la première venue en ce pays, la première à y porter le flambeau de la civilisation et de la chrétienté, la première toujours à s'aventurer dans les régions inconnues et sauvages, pour ouvrir la voie aux commerçants anglais et aux chercheurs de places, soit récompensée de tous ses sacrifices et de tous ses travaux par l'humiliation et la servitude?

Le sort des armes a changé l'allégeance de cette race, mais il n'a pas changé ses qualités viriles et morales. A maintes reprises, c'est son courage et sa loyauté qui ont maintenu haut et ferme le drapeau britannique, que des orages menaçaient de renverser et que les bras mercenaires des nouveaux venus au pays étaient trop faibles ou trop intéressés pour défendre.

La récompense de tout ce passé

sans tache c'est la situation qui est faite à la minorité ontarienne.

La limite imposée au Gouvernement fédéral pour désaveuer cette législation est dépassée. En dépit des pouvoirs très explicites à ce sujet, conférés au conseil des ministres, par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, rien n'a été fait dans le sens d'un désaveu.

Le gouvernement a-t-il eu peur d'affronter les protestations et les cris du fanatisme orangiste de l'Ontario? A-t-il reculé devant certaines menaces de démission de la part de quelques membres du ministère? A-t-il préféré attendre que le plus haut tribunal de l'Empire se prononce définitivement sur cette question vitale pour l'avenir et la prospérité du Canada?

Si des raisons d'Etat ou des considérations politiques ont empêché le gouvernement de désaveuer la loi scolaire ontarienne; si des craintes inavouées ou des menaces secrètes ont imposé silence aux gouvernants de notre pays, rien ne force au silence les amis de la justice, les députés soucieux du respect des droits des minorités; rien ne force les députés à approuver cette législation par leur silence.

Rien n'empêche les députés de faire connaître au pays tout entier qu'ils réprouvent une telle conduite et qu'ils protestent contre le traitement antibritannique infligé aux Canadiens de langue française dans la province d'Ontario.

Nous avons assez de confiance dans le courage et la loyauté de tous nos députés de langue française, d'un grand nombre de députés de langue anglaise pour être convaincus qu'ils ne laisseront pas échapper une occasion de défendre les droits de la minorité, et nous sommes certains qu'ils le feront.

Albert NEUVILLE.

BLOC - NOTES

Economie

Un groupe de citoyens anglais de la ville de Toronto, qui ont demandé au public du Royaume-Uni de s'abstenir de tout achat de vin, d'alcool et de viande, ont fait pour ne pas se faire soupçonner d'être des adhérents de l'Eglise catholique, ces citoyens voudraient que le public s'abstienne de viande le jeudi au lieu de fixer ce jour d'abstinence au vendredi. Si le gouvernement anglais veut vraiment que la nation pratique une économie bien entendue, il ferait bien de prendre des mesures pour empêcher l'augmentation de la consommation de l'alcool dans les îles Britanniques, consommation qui se fait de plus en plus forte, depuis le mois de janvier 1915, ainsi que le signalait l'autre jour le secrétaire d'une association de tempérance d'Angleterre. L'alcool est si nuisible qu'il semble bien que ce doive être le premier produit à proscrire, en temps d'économie, d'autant qu'il est le pire ennemi de la Grande-Bretagne, comme le disait il y a plusieurs mois le ministre Lloyd George.

Le docteur Clark

Les journaux signalent aujourd'hui la sortie du docteur Clark, de Red Deer, contre son parti, à cause de ses méthodes de guerilla à l'endroit du ministère, depuis plusieurs mois. Il n'y a pas à s'étonner de l'attitude du docteur Clark. Depuis son entrée dans la politique canadienne, il a toujours été enclin à leur tourner le dos sur certaines questions, aux Communes. Assez souvent il a nettement désavoué les tactiques de M. Pugsley et de M. Oliver, et dit, des après eux, le contraire de ce qu'ils venaient de dire. Aujourd'hui, le caractère indépendant du docteur Clark se manifeste encore plus frôlement, au grand embarras de ses collègues de gauche. Aussi est-il moins populaire chez eux qu'il le fut avant la guerre; et, quand il se lève maintenant pour parler, ils ne savent plus s'il sera avec ou contre eux. C'est assez embarrassant et de nature à leur faire perdre leur bonne humeur.

Un congrès

Un congrès relatif à l'établissement d'un tribunal international se réunit aujourd'hui aux Etats-Unis et durera trois jours. L'Institut de droit international a approuvé en 1912 le projet d'un tel tribunal, auquel toutes les grandes nations européennes ont déjà donné leur adhésion. "Chaque heure de cette guerre-ci accentue le désir d'empêcher une nouvelle guerre, dans la suite des temps; on pourrait y arriver en fournissant aux nations un tribunal judiciaire qui leur permettrait de régler pacifiquement leurs différends internationaux", dit le programme de la "World's Court League". Il y aura au nombre des orateurs à ce congrès des gens de plusieurs nationalités. Le programme porte le nom d'un des notres, M. P. B. Mignault, qui doit parler jeudi d'un tribunal de conciliation.

Et Carson ?

Le directeur du journal Ireland, de New-York, écrit que Carson est responsable d'une grande partie de la rébellion actuelle, en Irlande. "Il est à la tête de la rébellion", écrit M. Walsh, autrefois attaché au Herald de Montréal.

Il y a beaucoup de vrai là-dessus. Celui qui, il n'y a pas encore plusieurs mois, importait des armes d'Allemagne, coudoyait des hauts personnages allemands, disait avec le kaiser et levait dans

l'Ulster des régiments de volontaires pour combattre la volonté bien exprimée du parlement anglais, était un déloyaliste dans la force du mot. Son exemple a inspiré les révoltes irlandaises d'aujourd'hui. Et si c'est arrivé à Carson arrivait à Casement, il ne faudrait pas désespérer de voir un jour Casement membre d'un ministère anglais, tout comme Carson le fut, il y a quelques mois. Et si d'aventure on punit sévèrement Casement, on expliquera difficilement pourquoi Carson n'a pas, lui aussi, alors qu'il était franchement rebelle, été interné et puni comme tel.

Notre argent

Le gouvernement a demandé aux Communes, hier, 250 millions pour nos frais de participation à la guerre, pendant les douze prochains mois. Cela fait plus de 20 millions par mois. Et nous n'avons pas encore 200,000 hommes au front. Quand nous en aurons 400,000 ou même 500,000 ainsi que le veut sir Robert Borden, nous dépenserons par mois, pour nos frais de guerre, de 40 à 50 millions. On voit dans quel gaspillage nous nous sommes lancés et quelles nouvelles taxes il nous faudra nous laisser imposer, encore l'an prochain, si la guerre dure, pour suffire à ce que cette aventure impérialiste va nous coûter.

Le pain

Le Globe, de Toronto, revient sur le fait que les boulangers de cette ville viennent de porter de six à huit sous le prix d'un pain d'une livre et demie. Cela fait une augmentation de 16 et demi pour cent, dit-il; et il ne voit aucune bonne raison pour que le pain coûte plus cher au contribuable de Toronto cette année que l'an dernier, alors que le blé était de 25 pour cent plus élevé que maintenant. La Canada Bread Company, de Toronto, qui a une filiale à Montréal, vend ici, depuis plus de quinze mois, son pain à 8 sous pour une livre et demie, alors qu'à Toronto, d'après le Globe, elle le vendait jusqu'ici six sous et le porte maintenant à sept. Comment se fait-il que cette boulangerie trouve qu'à sept sous le pain est assez cher maintenant, à Toronto, et qu'elle nous en demande huit ici, pour la même espèce de pain, depuis des mois? D'où vient cette différence? Le public ne le saura peut-être jamais. Mais, dans l'intervalle, il paie son pain un sou plus cher ici que l'habitant de Toronto l'achète de la même compagnie. Et ce n'est pas là un cas isolé.

Obus américains

Un Américain de Détroit, de retour d'Europe, note que la France, après 19 mois de guerre, n'a pas encore tiré un obus américain et que les fabricants des Etats-Unis ne fabriquent qu'un dixième des obus dont se sert la Grande-Bretagne. La France est, de tous les belligérants, avec l'Allemagne, la nation qui se suffit le mieux à elle-même. Elle n'a pas encore fait fabriquer un seul de ses obus en terre étrangère.

G. P.

"HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN"

UN NOUVEAU TIRAGE

La première édition est totalement épuisée. La deuxième édition, contenant plusieurs corrections de forme, sera prêt dans deux ou trois jours. Les personnes qui ont déjà donné leur commande voudront bien excuser ce léger retard.

Hier, Aujourd'hui, Demain, se vend 75 sous l'exemplaire, plus 5 sous pour les frais d'expédition; la douzaine, \$7.50 franco.

Offre spéciale : "Hier, Aujourd'hui, Demain" (0.75), "Le DEVOIR et la Guerre" (0.15), "Le DEVOIR, son origine, son passé, son avenir" (0.10), seront expédiés franco, des bureaux du Devoir, pour \$1.00.

Toute remise par chèque, mandat, etc., devra être faite payable à l'auteur, au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

Hier, Aujourd'hui, Demain est en vente aux bureaux du Devoir et dans les librairies suivantes : Librairie Granger, 43, Notre-Dame Ouest; Langlois et Lachepelle, 8, Saint-Jacques; Librairie Notre-Dame, 35, Notre-Dame Ouest; Librairie Saint-Louis, 288, Ste-Catherine Est; Librairie Pinault, 280, Rachel; Librairie Déon Frères, 47 S. Catherine Est.

Il reste quelques exemplaires de "Que devons-nous à l'Angleterre ?" Ce volume, grand format, de quatre cents pages, se vend \$1.00, plus 15 sous pour les frais d'expédition.

"BILLETS DU SOIR"

Il reste encore quelques exemplaires de la deuxième série des BILLETS DU SOIR de notre ami Albert Lozeau. S'adresser à l'auteur, 343, rue Drolet, Montréal. 25 sous l'exemplaire, plus 2 sous pour les frais d'expédition par la poste.

On peut aussi se les procurer au Devoir.

LETTRES DE FADETTE

La réédition des "Lettres de Fadet" est aujourd'hui en vente. Prix : 25 sous l'exemplaire, plus 2 sous pour les frais d'expédition par la poste.

On est prié, en faisant la commande, de bien spécifier s'il s'agit de la première ou de la deuxième série des Lettres.

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

A OTTAWA

UN VOTE DE \$250,000,000 POUR LA GUERRE

Ottawa, 1er mai 1916.

"C'est le mois de Marie..." et la session continue comme de plus belle son petit bonhomme de chemin. En dépit des rumeurs de débat important pour aujourd'hui, la journée s'est passée sans rien amener d'important. Il est vrai, cependant, que le gouvernement a déposé sur la table de la Chambre le dossier de la vente des munitions des armées de Québec, réclamée depuis longtemps par les libéraux, et celui relatif au désaveu du Règlement XVII de la province d'Ontario, deux questions qui ne manquent pas d'occuper une assez notable partie des débats qui vont s'ouvrir prochainement. Les pétitions relatives au désaveu forment à elles seules une masse de documents d'importance, et qui est tout à fait l'honneur des centaines de milliers de personnes qui les ont signées, et des vaillants jeunes gens de la Jeunesse Catholique qui les ont fait circuler. Ce dossier énorme formera sans doute le sujet d'un débat important d'ici quelques jours.

En attendant, la Chambre a passé hier la main, aujourd'hui, les formalités préliminaires au vote d'une somme de deux cent cinquante millions de dollars, — rien que cela ! — pour aider à défrayer les dépenses de Sa Majesté, en guerre avec ses cousins. Cela a passé comme un coup de vent. M. Séguin a lu la chose tranquillement dans les deux langues, puis il a déclaré : "Carried", et notre budget s'est trouvé grevé d'autant, du moins en théorie, car il ne s'agit encore que d'une première lecture. A propos, on se demande pourquoi le mot "Carried" qui signifie l'adoption d'une loi ou d'une clause, n'est pas plus souvent employé. Il reste les procédures, soumises à la formalité légale, et traduit chaque fois par "Adopté", comme le voudrait l'esprit de la loi. C'est sans doute une simple négligence, enracinée par un long usage; mais il est curieux, en tout cas, que cette formule soit la seule que le président de la Chambre oublie assez souvent de traduire dans l'autre langue canadienne. Le président actuel n'est pas plus coupable à ce sujet que ses prédécesseurs.

Avant l'ordre du jour, sir Wilfrid Laurier s'est plaint de ce que certains employés du canal de Soulanges aient agi comme délégués à la convention tenue récemment dans le comté du même nom en vue des élections provinciales. Le chef de l'opposition proteste contre cette ingérence d'employés publics dans la politique active. Le premier-ministre a promis de faire enquête.

M. Graham, le lieutenant libéral, s'est informé du message envoyé par les deux Chambres au Parlement impérial pour demander la prolongation du terme parlementaire. Cette demande a été transmise à Londres il y a maintenant trois mois, et l'on ne semble en avoir eu aucune nouvelle.

Sir Robert Borden a répondu que son gouvernement a fait tout le nécessaire et que la reconnaissance et l'unanimité d'unement est expédiée et regue par le parlement impérial. Le premier-ministre ajoute que des informations particulières lui permettent d'ajouter que les Chambres anglaises seront prochainement appelées à sanctionner cette mesure.

M. Boivin, de Shefford, s'intéresse aux vétérans de la guerre des Fénians, qui n'ont pas su se mettre en règle pour toucher leur pension du gouvernement avant la date du 31 juillet dernier. En certains cas qui sont venus à sa connaissance, des vétérans auraient éprouvé des difficultés à se procurer les documents nécessaires et ils seraient parvenus qu'après la date fixée. M. Boivin demande s'ils doivent à tout jamais renoncer à leurs droits, pour ce simple retard de quelques jours. Le premier-ministre, en sa qualité de chef intermédiaire du ministère de la Milice, a promis de donner réponse aussitôt que possible.

Puis la Chambre s'est formée en comité des subsides sur la motion du premier-ministre relative aux 250 millions. Cette motion a été adoptée unanimement, à la suite d'une longue explication dont sir Robert a donné lecture; et la discussion a commencé sur la résolution introduite comme conséquence de l'adoption de la motion. Au cours de ses explications, le premier-ministre a insisté tout d'abord sur le surcroît de travail énorme que la guerre a apporté depuis bientôt deux ans au ministère de la Milice et à tout son personnel. Puis il compare nos effectifs à ceux de l'Angleterre avant la guerre, et constate que nous avons aujourd'hui sous les armes environ 60,000 hommes de plus que l'Angleterre n'en avait elle-même en temps de paix. De même, le Canada dépense aujourd'hui cent millions de dollars par année de plus que ne le faisait l'Angleterre avant 1914, pour son armée.

Nous avons aujourd'hui 65,000 hommes au front et 70,000 en Angleterre, soit 135,000 outre-mer, à peu près autant au Canada, soit un grand total de 270,000 environ. On fait des efforts pour accélérer le transport des troupes, et sir Robert a envoyé dernièrement au War Office une dépêche qui devra avoir pour effet de porter le nombre des bataillons canadiens en Angleterre

à cinquante-deux. Dans ce cas, un bon nombre de régiments partiront bientôt du Canada pour traverser l'Atlantique. Le premier ministre a aussi déclaré que des mesures seront prises afin que les régiments ne soient pas démembrés par groupes, comme la chose est arrivée déjà, mais qu'ils soient transportés intégralement. Cette nouvelle sera sans doute reçue avec satisfaction par tous les soldats. Le premier ministre a terminé son long exposé par un tribut d'éloges à la bravoure des soldats canadiens.

Dans le débat qui s'en est suivi, M. Martin, de Regina, a donné cours à quelques griefs contre les agents de recrutement ou leurs méthodes. Il déplore tout d'abord que ces agents enlèvent des hommes loin d'être physiquement qualifiés pour entrer dans l'armée, et qu'il faut ensuite rejeter, en Angleterre ou ici, après qu'ils ont vécu pendant des mois aux dépens du pays. On frémit en songeant à la tempête qu'aurait soulevée ces paroles, dans la bouche, par exemple, du sénateur Choquette. Mais M. Martin, de Regina, est un bon Anglo-Saxon, et cette déclaration "délroyale" n'a pas soulevé l'ombre d'une protestation. M. Martin a ajouté des doléances sur la mauvaise influence du "patronage" au ministère de la Milice, et conclu en rappelant aux officiers des régiments qu'ils doivent être comme des pères pour leurs soldats, ce qu'un grand nombre d'entre eux semblent ignorer.

Par exemple, il est arrivé qu'un jeune homme de Regina est tombé malade à la caserne, située à peu de distance de la maison de ses parents, et que ceux-ci n'aient été avertis ni de la maladie ni du jeune homme, ni de son transport subéquent à l'hôpital. Ce n'est que peu d'instants avant la mort du jeune homme qu'un officier de l'hôpital prit sur elle de téléphoner au père, qui arriva trop tard. M. Martin trouve à bon droit la conduite des supérieurs de ce jeune homme indigne d'être civilisée, et il ne le leur envoie pas dire, ajoutant que des actes de barbarie de ce genre ne sont pas de nature à stimuler le recrutement dans le pays.

Et "une ou deux" si c'était un Canadien-français qui aurait dit la dixième partie de tout cela. Du reste, M. Turfitt a renchéri plus tard, en disant qu'un grand nombre de soldats sont "men absolutely unfit". Evidemment, le député d'Assiniboine a lu la lettre de M. Hazelton, et lui a emprunté quelques joyaux de son énergique vocabulaire.

Il s'est produit vers les onze heures un incident inattendu. Le docteur Clark, l'éloquent et quelque peu capricieux député libéral de Red Deer, s'est séparé en quelque sorte de son parti, auquel il reproche de ne pas être assez énergiques, incessantes, à l'action salutaire du gouvernement, et à la politique honnête et droite du premier ministre, pour lequel il professe une admiration et une estime qu'il ne craint pas de déclarer hautement. "Ce n'est pas le moment, dit le Dr Clark, de chercher la petite bête et d'envoyer à chaque instant un gouvernement, dont l'histoire dira que d'une façon générale il s'est bien acquitté de sa tâche. Ce n'est pas le temps de critiquer, mais plutôt de se battre."

Et le docteur a terminé par une allusion enflammée à la bravoure des jeunes gens canadiens qui supportent en ce moment le poids des attaques de l'ennemi.

Les chefs libéraux présents, MM. Graham, Lemieux, Oliver et autres, ont écouté avec un peu de gêne cette mercuriale inattendue, tandis que les ministériels poussaient des acclamations enthousiastes. L'incident a créé, en quelques instants, les courtois. On ne croit pas que le docteur Clark quitte les rangs du parti libéral, mais des personnes bien renseignées disent qu'il est devenu intraitable depuis le commencement de la guerre, où son cœur de "British-born" est particulièrement engagé, de même que ses sentiments paternels, car il a deux fils à la ligne de feu. On savait généralement qu'il n'était pas d'accord avec son parti sur certaines questions, mais c'est la première fois qu'il en donne une manifestation aussi prolante, pour ne pas dire aussi explosive.

On sent, par instants, qu'il y a de l'électricité dans l'air, au Musée Victoria!

Ernest BILODEAU.

AU TABLEAU D'HONNEUR

Nous avons signalé déjà le geste des commissions scolaires de Montréal et de Westmount qui ont souscrit, l'une \$5,000, l'autre \$250, au fonds de défense des écoles bilingues.

Nous savons que d'autres commissions ont déjà fait la même chose. Nous serions heureux d'apprendre leur nom: il importe qu'il soit connu de tous.

L'exemple entraîne d'ailleurs, et plus ces faits seront connus, plus ils susciteront d'imitateurs,

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront du papier, de l'encre, d'un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

A PROPOS
D'UN SAUVAGE

Monsieur le Directeur,

J'ai lu, et je le suis assurément pas le seul, avec un très vif intérêt, les lettres que vous adressez à Un Sauvage, infiniment plus civilisé, ce me semble, qu'un grand nombre de Visages-Pâles. Il y avait là dedans des renseignements et des observations que j'aimais, pour ma part, à voir réunis sous forme de brochure. Croyez-vous qu'ils seront publiés?

Votre bien dévoué

XXX

NOTE. — Le sentiment de notre correspondant nous avait été exprimé. Nous ignorons les projets d'Un Sauvage, mais nous sommes absolument d'accord avec notre correspondant sur l'intérêt et la valeur de ses articles.

MAISONNEUVE

L'OUVERTURE
DU BAIN ET DU
GYMNASE

LE CONSEIL POURRA-T-IL VOTER
LES SOMMES NECESSAIRES A
CET EFFET?

A la réunion, hier après-midi, du conseil de Maisonneuve, plusieurs questions importantes étaient à l'ordre du jour, entre autres celle des patentes. Le sujet fut discuté à fond, et l'on en vint à la conclusion qu'on ne pouvait raisonnablement introduire aucune modification au règlement des patentes, parce que ces changements seraient en vigueur le premier mai et qu'il serait trop tard pour pouvoir aviser les intéressés dans un délai suffisant.

Le second point mis sur le tapis fut celui de l'ouverture du bain et du gymnase publics. Les derniers règlements adoptés à la dernière session de Québec ne permettent pas au conseil de dépenser plus que les sommes nécessaires à l'administration. Il s'agissait donc de savoir si en votant des sommes employées à l'ouverture du bain on resterait dans les limites des règlements.

La question a été renvoyée à l'avis du conseil de la Cité qui devra présenter son rapport lors de la prochaine assemblée.

Sur motion de l'échevin Vigant, appuyé par l'échevin Tardif, le conseil décide de protester l'ingénieur de la ville pour la défectuosité de l'installation électrique au boulevard Pie IX.

On a aussi discuté plusieurs questions se rapportant à la négligence et au manque de surveillance de la part de quelques uns. Ces questions seront traitées de nouveau plus tard.

LES ELECTIONS
DU BARREAU

Comme nous l'annoncions hier, les membres du Barreau de Montréal, à leur réunion d'hier ont procédé au renouvellement de leur bureau. Ont été élus par acclamation : bâtonnier, Me Charles Laurendeau, ancien juge de la cour supérieure, et maintenant chef du contentieux de la ville; syndic, Me Oscar Dorais; trésorier, Me A. Jacobs; conseiller, Me J. Demers. Les autres nominations ont été faites par vote d'élection; ce sont celles de Me P.-L. Dupuis comme secrétaire et de MM. R. Genest, J. Lamarre, L.-B. Cordeau, A. Duranville, Eugène Godin, Omer Sénécal et R. C. McMichael, comme membres du conseil.

DISTRICT DE S.-FRANÇOIS

Sherbrooke, 2. — Les membres du Barreau du district Saint-François ont également procédé aux élections du conseil de l'Ordre. Les résultats sont les suivants :

Bâtonnier, Me Hector Verret; syndic, Me J. P. Wells; trésorier, Me F. S. Rugg; secrétaire, Me L. Forest; membres du conseil de l'Ordre, Me J. Nicol, Me J.-A. Leblanc et Me H.-R. Fraser.

Le nouveau bâtonnier est le gendre de sir F.-X. Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure de la province.

DISTRICT DE BEDFORD

Les membres du barreau du district de Bedford ont procédé hier au renouvellement des membres du conseil de l'Ordre. Ont été nommés : bâtonnier, F. E. Giroux, C. R.; syndic, J. E. Lefebvre; trésorier, Romulus Cloutier; secrétaire, J. O. L. Boulanger; membres du conseil, C. A. Nutting, G. R., A. J. E. Léonard, Z. E. Cornwell; examinateur, Romulus Cloutier; rapporteur officiel, J. O. L. Boulanger.

MAISONS : \$100 COMPTANT

avec ou sans jardin — balance payable comme un loyer. Deux maisons de 6 pièces, semi-détachées, genre nouveau, en brique, sur le boulevard Marcell, à Dixie, en face du lac St-Louis, chacune, \$6,500, \$48 par mois, intérêt compris. A Lakeside : maison de 6 pièces, \$4,487 par mois. A Dorval, bungalow de 6 pièces, \$5,250, \$22 par mois. N'importe quel terrain du Marcell pris en comptant. A louer, à Dixie, plain-pied supérieur neuf, non meublé, en face du lac, \$25 par mois. Aussi 11,000 sites résidentiels de choix sur la rive du lac, 4 sous et plus le pied carré, 10 p.c. comptant et \$5 par mois.

MARCEL TRUST COMPANY

180 St-JACQUES
22e année. Actif, plus de \$4,000,000

CHOSSES MUNICIPALES

AQUEDUC ET
BOULEVARDS

LA VILLE EN CAUSE HIER AVEC LA COMPAGNIE COOK. — SOUMISSIONS REJETEES ET ACCEPTEES. — POUR SATISFAIRE LA CURIOSITE DES HOMMES D'AFFAIRES. — Me LAUREN-DEAU.

Les commissaires ont eu une entrevue hier après-midi avec des représentants de la Cook Construction Company. On dit que cette dernière a de vives réclamations de plusieurs centaines de mille piastres à élever contre la ville et que celle-ci, pour lui répondre du tac au tac, se propose de faire retomber sur la compagnie la responsabilité de l'accident survenu à l'aqueduc il y a deux ans. L'objet immédiat de l'entrevue concernait les travaux de l'aqueduc. Il s'agissait pour les deux parties d'en venir à une entente au sujet de son élargissement. Or, parler d'élargir l'aqueduc, c'est attaquer de nouveau la vieille question des boulevards jumeaux. On croit généralement cependant à l'effet de ville que cette construction sera abandonnée, ce qui veut dire que pour procéder à l'élargissement projeté, la ville devra acheter une étendue de terrain beaucoup plus considérable.

Sur motion de MM. Villeneuve et Ross, les commissaires ont décidé de rejeter les soumissions pour le sable reçues le 19 avril parce que le prix le plus bas est encore trop élevé.

Par contre, la ville a accepté les soumissions suivantes pour la pierre à macadam et la pierre : Gaboury et Lemieux, R. H. Miner Company, Limited, Joseph Gravel, John G. Poupore, Rogers et Quirk, Village Quarry Company, Stinson Reeb Builders Supply Company, Pierre-Louis Quarry Company.

Les adjudicataires seront tenus de fournir toute quantité dont la ville aura besoin sans qu'elle ne soit tenue de prendre livraison de la quantité stipulée dans les soumissions.

Comme les hommes d'affaires sont aussi curieux... la *Montreal Quotation*, fondée en vue de les renseigner, a demandé hier aux commissaires d'établir un service téléphonique entre la Bourse de Montréal et différents bureaux. Pour cela, elle voudrait se servir des rues de la ville, comprises dans le territoire bordé par les rues Saint-Paul, Saint-Sulpice, Notre-Dame, Côte Saint-Lambert et Saint-Pierre.

La ville ne voit aucune objection à ce que lui demande la *Montreal Quotation*. Il a été résolu cependant, sur proposition de MM. Villeneuve et Aitney, de rescinder la résolution du Bureau en date du 25 mars 1916, à l'effet d'accorder ledit privilège, et de réviser le dossier au surintendant des privilèges, pour conférence avec le département en loi et rapport sur la somme à être payée annuellement et sur la durée dudit privilège.

Les commissaires ont adopté une autre résolution félicitant le chef du contentieux municipal, Me Laurendeau, de son élection comme bâtonnier du Barreau de Montréal.

CINQUANTE BUVETTES
FERMENT LEURS PORTES

LE NOMBRE DES BUVETTES EN
NOTRE VILLE VA SANS CESSE
DIMINUANT.

Cinquante buvettes de la ville ont fermé leurs portes hier, la plus grande partie en vertu de la loi de Québec qui réduit à 350 le nombre des buvettes de Montréal. Un certain nombre ont déjà été transformées en magasins et quelques autres contiennent les affaires en remplaçant les spiritueux par des boissons douces. Il y a aussi eu plusieurs transferts. Plusieurs de ceux qui ont obtenu leur licence la passe à d'autres enregistrés sur les listes d'exclusion. Tous les hôtels qui ont cessé de vendre des boissons alcooliques par ordre des commissaires des licences, ont droit à une compensation de \$3,500, chacun, fournie par le gouvernement provincial, mais celui-ci renoncera de nouveau dans ses fonds par une augmentation de prix sur les licences accordées. On a payé \$15,000 pour deux licences dans le district du bas de la ville, l'une sur la rue Notre-Dame et l'autre sur la rue McGill. Le Freeman sera détenteur de l'une de ces deux licences.

UNE DOUCHE POUR
LES SOCIALISTES

PAR SUITE DE LA PLUIE, LA
RADE HABITUELLE N'A PU
AVOIR LIEU.

Le mauvais temps s'est chargé d'empêcher la manifestation socialiste du 1er mai, et de tempérer l'ardeur de nos socialistes qui, tous les ans, à pareille époque, remplissent nos rues de leurs bruyantes affirmations révolutionnaires.

Hier soir une pluie abondante a dispersé les plus courageux manifestants, et la parade a été remplacée, au petit bonheur, par une réunion à la salle Prince-Arthur. Quelques orateurs ont porté la parole : ils ont ressassé les mêmes utopies, ils ont fait appel à l'ambition de leurs droits, toujours méconnus et méprisés d'après eux, et payé un tribut d'hommage à leurs glorieux socialistes, Jean Jaurès et Keir Hardie.

L'auditoire se composait en majeure partie de femmes et d'enfants de diverses nationalités.

UNIVERSITE LAVAL

CLOTURE DES CONFERENCES

Le mercredi, 3 mai, à 8.15 précises du soir, aura lieu à l'Université, dans la salle de la bibliothèque, la clôture des conférences publiques et des cours de littérature française.

Le secrétaire-adjoint lira le rapport des travaux de la Faculté pour les années 1914-1915 et 1915-1916. Le public est cordialement invité.

TRIBUNAUX CIVILS

L'ECLAIRAGE
DU LINTON

LE JUGE BRUNEAU REFUSE D'AC-
CORDER UNE INJONCTION IN-
TERLOCUTOIRE DEMANDEE
PAR LA MONTREAL LIGHT
HEAT & POWER, CONTRE LA
MONTREAL PUBLIC SERVICE.—
CHICANE ENTRE CON-
CURRENTS.

Le juge Bruneau président la Cour de pratique à annuler hier après-midi, une injonction intermédiaire précédemment accordée par le juge MacLennan, à la demande de la compagnie Montreal Light Heat & Power Co., pour empêcher une compagnie rivale, la Montreal Public Service Corporation de fournir l'éclairage à la maison de rapport "The Linton", rue Sherbrooke ouest, coin Simpson.

L'injonction était dirigée contre la Consolidated Realty Co. Ltd., propriétaire du "Linton" et la "Montreal Public Service", mise en cause. Chose étrange les locataires de la maison de rapport n'ont pas été mis en cause ni représentés d'aucune façon au tribunal, bien qu'ils fussent à coup sûr les principaux intéressés.

La compagnie demanderesse alléguait qu'en mai 1910 elle a obtenu un contrat de la défenderesse pour l'éclairage des corridors et de toutes les pièces publiques, salles de billards, "tea room", salons, etc., dans la maison de rapport en question. Ce contrat était valide pour cinq ans et expirait hier. La défenderesse a refusé de le renouveler et elle avait donné l'ordre à la demanderesse d'enlever tous les fils et les compteurs qu'elle avait installés dans cette maison de rapport. La demanderesse s'est refusée, la défenderesse la menaçait de faire tout enlever elle-même.

La demanderesse demandait au tribunal un bref d'injonction pour empêcher d'agir ainsi. La M. L. H. & P. Co., prétendait qu'elle a des droits particuliers avec les locataires du "Linton", pour l'éclairage des appartements de ceux-ci et qu'en conséquence elle a le droit de garder son installation de fils et de compteurs afin de pouvoir remplir ces contrats. Elle alléguait encore que la compagnie défenderesse est contrôlée par des personnes qui sont grandement intéressées dans la compagnie mise en cause qui obtient le nouveau contrat pour l'éclairage du "Linton".

L'audition de la cause était très urgente. Le contrat de cinq ans se terminait hier soir. Le juge Bruneau a rendu jugement sur le banc.

Avant l'expiration du contrat, le Linton avait loué des pièces à une soixantaine de locataires dont les baux contenaient une clause spéciale stipulant qu'ils devaient se soumettre à l'obligation d'acheter leur lumière de la même compagnie (la M. L. H. & P. Co.) que celle qui approuverait tout le reste de l'établissement, salles de billard, couloirs, café, etc.

Les locataires y consentirent successivement, les uns pour une durée d'un an, les autres pour deux ans ou plus, selon leur gré.

En vertu de l'entente initiale effectuée entre le Linton et la M. L. H. & P. Co., il s'agit maintenant de savoir, dit le juge, si, par la troisième clause qui renfermait les contrats passés subseqüemment entre le propriétaire de l'établissement et ses locataires pouvaient eux-mêmes excéder la durée du premier.

Le président du tribunal est d'avis que la clause 3 du contrat intervenu entre le Linton et la M. L. H. & P. Co. et la clause 15 inscrite dans les baux des différents locataires sont devenues, par l'enchaînement des circonstances, opposées l'une à l'autre. Prima facie, il ne semble pas que les locataires puissent effectuer avec le Montreal Light Heat and Power des contrats d'éclairage excédant celui que le Linton lui-même avait conclu avec la même compagnie.

Le juge trouve étrange cependant que les locataires n'aient pas été mis en cause. Après avoir examiné les différents articles du code qui traitent des contrats, le juge en vient à la conclusion de refuser l'injonction. L'émission d'un bref pourrait causer des ennuis considérables. Un cas de ce genre, dit-il, doit se ramener à une poursuite en dommages, s'il arrive que l'une des compagnies cause des dommages à l'autre. Les deux compagnies sont parfaitement solvables et un recours en justice ne serait pas vain.

M. le juge Bruneau croit qu'il n'aurait pas accordé l'injonction intermédiaire dans l'espèce.

Mais dès qu'elle l'a été, il convient pour lui de se demander maintenant si la loi lui permet d'intervenir.

L'article 966 du Code donne de toute évidence le droit de modifier ou d'annuler un ordre d'injonction intermédiaire quand la balance des inconvénients fournis des motifs suffisants d'une décision de ce genre.

Dans l'espèce, il ne peut être question d'imposer au Linton l'obligation de subir un éclairage qu'il refuse. Les locataires de leur côté ne peuvent briser leurs contrats. Pour ces motifs, la requête pour le maintien de l'injonction prise contre la Montreal Public Service Corporation est renvoyée jusqu'à ce qu'on ait disposé de la cause au mérito.

ILS SERONT TROIS

New-Carlisle, 2. — La convention libérale pour le comté de Bonaventure a été tenue hier.

Près de quatre cents délégués y assistaient. M. Fabien Bugeaud, le candidat actuel, a été choisi comme candidat ministériel.

DANS DRUMMOND

M. Alfred Mercure, maire de Drummondville, accepte la candidature qui lui avait été offerte par la convention conservatrice. Son adversaire est M. Laferte, avocat de Québec.

M. A. P. PIGEON

M. Pigeon est bel et bien candidat dans Saint-Louis. Il a ouvert sa campagne hier soir, par une assemblée. Il continue ce soir, M. Peter Bercevitich, à qui on prêtait des velléités de candidature dans la même di-

LES ELECTIONS

PREPARATIFS
DES ROUGES

LES LIBERAUX ATTENDENT DE
BONS RESULTATS DE L'AS-
SEMBLEE DE JEUDI. — M. COU-
SINEAU ET SES PARTISANS
SONT CONFIANTS. — M. FOR-
TIER N'EST PAS CANDIDAT. —
DIVERS.

L'assemblée de jeudi! Les libéraux, à Montréal, ne jurent plus que par cette assemblée; ils y pensent; ils en rêvent. C'est que, voyez-vous, si l'on veut gagner, c'est le discours de sir Lomer c'est le numéro sensationnel, le clou du programme! Sir Lomer y sera donc avec son état-major: M. Alex. Tachereau, M. J. A. Tessier, M. Walter Mitchell, M. J. Décarie, M. A. Turgeon, M. Oscar Gladu, M. Irène Vautrin, "le jeune président" de l'Association de la jeunesse libérale. Les libéraux comptent le menu fretin des députés libéraux.

Il n'en faut pas plus pour que tous les clubs libéraux de Montréal et des environs soient mobilisés jusqu'au dernier soir et versés sur cette partie du front électoral. Le feu des applaudissements sera, assurément, des plus nourris.

Ce sera le premier engagement important de la campagne libérale. M. Gouin fera un exposé de son programme et demandera à tous ses partisans et à tous les libéraux de s'unir pour le succès de la cause commune.

Les "rouges" arguent bien de cette assemblée pour la cessation des luttes intestines qui se multiplient dans leurs rangs depuis quelques semaines. La rumeur (et cette fois la rumeur serait digne de foi) veut que dans certains comités, Laval, Beauharnois, Laprairie, Dorion, Saint-Louis, Maisonneuve, l'harmonie ne soit pas parfaite. Il souffle un peu partout un vent d'"indépendance". Les seconds voudraient passer avant les premiers; et ceux-ci ne demanderaient pas mieux que de faire disparaître les chefs d'orchestre. Sir Lomer pourrait-il sauver la situation en battant lui-même la mesure? Attendons patiemment l'Assemblée.

ET LES "BLEUS".

Et les bleus jubilent de voir que leur chef est sans adversaire dans Jacques-Cartier. Ils en concluent que les "rouges" ont une peur bleue. Les "bleus" ont une peur de plaisir.

Les conservateurs se piquent d'avoir refusé le paillage de Jacques-Cartier avec Portneuf, le comté de M. Gouin. Ce soir, une assemblée aura lieu sous les auspices de l'Association libérale conservatrice. M. Cousineau y assistera ainsi que M. Estroff-Léon Patenaude qui prononcera un discours. M. Patenaude a été longtemps l'organisateur du parti, et son aide serait très apprécié dans les circonstances. Cette assemblée aura probablement lieu dans les salles de l'Association, rue Notre-Dame ouest.

An cours de cette semaine, M. Cousineau parlera à trois assemblées: demain à Lachine, pour aider la candidature de M. Harry Slater; vendredi, le chef de l'opposition parlera à L'Islet, en faveur du candidat conservateur, M. Morin. De retour à Montréal, M. Cousineau ira, dimanche prochain, à Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne. M. Camille de Martigny, conservateur, y fait la lutte à M. L.-A. David.

M. TREFLE BASTIEN

M. Treflé Bastien, le beau-père de M. J. A. Lévesque, adversaire de M. J. A. Lévesque dans Laval, nie absolument qu'il ait jamais été mandaté à M. Gouin ou à M. Lévesque le poste de conseiller législatif.

M. ADELARD FORTIER

M. Adélar Fortier, ex-président de la Chambre de commerce, vice-président de la Montreal Dairy, ne désire évidemment pas entrer dans l'arène politique. Aux dernières élections municipales, on lui offrait la candidature à la mairie, et il a refusé. Il vient encore de refuser la candidature qui lui était offerte par la convention libérale des Deux-Montagnes.

Des engagements pris par M. Fortier et qui prendront tout son temps d'ici à plusieurs semaines, sont la cause de ce refus. M. Fortier demande à tous les libéraux des Deux-Montagnes de s'unir autour de la candidature d'un même homme.

M. EDOUARD OUELLETTE

La convention libérale de Yamaska a choisi, hier, comme candidat député actuel, M. Edouard Ouellette.

DANS VAUDREUIL

Les conservateurs ont décidé de ne pas opposer d'adversaire à l'élection de M. Pilon, de Vaudreuil. Les candidatures indépendantes sont les seules à craindre.

DANS WOLFE

Les libéraux du comté de Wolfe ont offert de nouveau la candidature à M. N. P. Tanguay, le député actuel.

ILS SERONT TROIS

M. Cléophas Desrochers serait candidat libéral-ouvrier dans Laval.

DANS BONAVENTURE

New-Carlisle, 2. — La convention libérale pour le comté de Bonaventure a été tenue hier.

Près de quatre cents délégués y assistaient. M. Fabien Bugeaud, le candidat actuel, a été choisi comme candidat ministériel.

DANS DRUMMOND

M. Alfred Mercure, maire de Drummondville, accepte la candidature qui lui avait été offerte par la convention conservatrice. Son adversaire est M. Laferte, avocat de Québec.

M. A. P. PIGEON

M. Pigeon est bel et bien candidat dans Saint-Louis. Il a ouvert sa campagne hier soir, par une assemblée. Il continue ce soir, M. Peter Bercevitich, à qui on prêtait des velléités de candidature dans la même di-

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Tél. Main 4571, 4572.

J. P. BELAIR

AVOCAT — PROCUREUR

CHAMBRE 411

EDIFICE BANQUE D'EPARGNE

180 ST-JACQUES.

Bureau du soir : St-Eustache.

Casier postal 350. — Adresse télégraphique, "Nabuc, Montréal".

Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL,

avocats, édifice Banque de Québec,

11 place d'Armes, Montréal. Télé-

phone Main 3215. J. C. Lamothe, LL. D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J. Marchal Nantel, B.C.L.

MORGAN et LAVERY

AVOCATS — PROCUREURS

Edifice Transportation.

Suite 620. 120 St-Jacques.

Tél. Bell Main 2479. Cable, Edmor.

E. A. D. Morgan, Saluste Lavery, B.C.L.

M. Lavery a son bureau du soir : 1 St-Thomas, Longueuil.

ROMUALD ROY

AVOCAT

83, Craig Ouest. — Chambre 525

Tél. Main 966.

HERVE ROCH, B. A., LL. L.

AVOCAT

Société légale, 61, rue St-Gabriel,

Baril et Roch, Montréal.

Domicile : Est 1529.

ANATOLE VANIER, B. A., LL. B.

AVOCAT

Tél. Main 213. — Bureau 53,

97 rue St-Jacques.

Résidence : 180 Jeanne-Mance,

Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B. A., LL. L.

AVOCAT

97, rue St-Jacques. Bureau 76,

Tél. Main 2632.

vision, semble avoir abandonné ses

projets. On dit aussi que les libé-

raux de Saint-Louis tiendront une

convention régulière.

DANS CHARLEVOIX

M. Pierre d'Autoult, le seul homme qui soit resté fidèle à son chef, M. Cousineau, lors du vote sur le bill Galigneul, aura un adversaire dans Charlevoix-Saguenay : M. Edgar Lapointe, de Tadoussac.

M. Lapointe a été choisi par la convention libérale. Il a obtenu 42 voix de plus que son concurrent, M. Charles Bélanger, qui fut candidat aux dernières élections générales.

DANS CHICOUTIMI

Québec, 2. — M. Gustave Delisle, imprimeur de Chicoutimi, se présentera comme indépendant contre M. H. Petit, le député actuel.

ASSEMBLEE CONTRADICTOIRE

Québec, 2. — La première assemblée contradictoire dans le district de Québec a eu lieu dimanche, à Lévis, entre les deux candidats, MM. Alph. Bernier et le Dr A. V. Roy.

DANS BAGOT

Acton Vale, 2. — Une assemblée contradictoire a eu lieu dimanche, à Acton Vale.

M. Phaneuf, le candidat libéral était accompagné de MM. E. Marcille et Jos. Archambault. M. Elmerie Bazinet était accompagné de MM. Milton MacDonald et Victor Sylvestre.

Le même jour une autre assemblée contradictoire a eu lieu à Up-ton.

DANS YAMASKA

Dimanche dernier, les conservateurs du comté de Yamaska se sont réunis en convention à St-François du Lac pour le choix d'un candidat. M. Aimé Chassé, avocat, a été choisi à l'unanimité pour être le porte-parole du parti conservateur.

M. Chassé a expliqué aux personnes présentes la conduite qu'il tiendrait, s'il se décide à briger les suffrages. Il a demandé une semaine pour réfléchir.

LA DEMISSION DE
M. J. MORRISSEY

S.-Jean, N. B., 2. — M. John Morrissey, ministre démissionnaire du cabinet Clark, a publié aujourd'hui la lettre de démission qu'il adressait samedi au premier ministre.

M. Morrissey critique le premier ministre et ses collègues de la façon scandaleuse dont ils ont administré les affaires publiques dans le Nouveau-Brunswick; il justifie les prétendus scandales qui se sont développés au ministère des Travaux publics qui lui avait été confié; et raconte les menées secrètes du premier ministre durant les enquêtes conduites contre le secrétaire de son ministère, M. H. M. Blair.

L'ONCLE SAM VEUT
AVOIR NOTRE PULPE

LES AMERICAINS ONT UN BE-
SOIN IMPERIEUX DE PAPIER
ET DEMANDENT L'EXPORTA-
TION DU BOIS DE PULPE.

IRLANDE

LA REVOLTE
A PRIS FIN

TOUS LES REBELLES DE DUBLIN ET CEUX DES CONTRÉES ENVIRONNANTES SE SONT RENDUS AUX MAINS DES SOLDATS. — MILLE PRISONNIERS ONT ÉTÉ FAITS DANS LA CAPTIVITÉ IRLANDAISE.

Londres, 2. — D'après un communiqué officiel publié hier soir, tous les rebelles de Dublin se sont rendus et ceux des contrées environnantes l'ont fait de même. Le communiqué dit :

"Tous les rebelles à Dublin se sont rendus et la ville est dans une grande sécurité. Ceux des districts de la province se rendent aux mains des colonnes mobiles.

"Nous avons capturé mille prisonniers hier à Dublin, et 489 d'entre eux ont été envoyés en Angleterre la nuit dernière.

"On rapporte de Queenstown qu'on entretient l'espérance que les armes seront déposées aujourd'hui dans la ville de Cork.

"Durant la nuit du 30 avril au premier mai, les rebelles d'Enniscombe ont offert de livrer leurs chefs et leurs armes à condition qu'il leur soit permis de réintégrer leurs demeures. Il leur a été répondu que les seuls termes de la reddition étaient une capitulation sans condition, ce qu'ils ont accepté vers six heures ce matin. On a rapporté plus tard que tous se rendaient sans condition.

"Une colonne composée de soldats et de policiers a fait sept prisonniers aujourd'hui, dans le voisinage du Funs, comté de Wexford.

"Wicklow, Arklow, Durlavin, Baginbown et New Ross, ainsi que les comtés de Cork, Charke, Limerick et Kenyons ont été généralement calmes. Tout l'Ulster est tranquille."

Dublin, via Londres, 2. — Dublin revient graduellement à son état normal et on peut maintenant donner le premier rapport complet des événements survenus dans le courant de la semaine dernière, selon des informations obtenues de source officielle.

Lundi. — Le premier mouvement a été une mise sur le bureau du poste, accomplie par les membres de la "Sinn Féin". Ils coupèrent toute communication télégraphique et placèrent des sentinelles aux portes et aux fenêtres. Ils s'emparèrent du palais municipal, du "Liberty Hall", de St-Stephen's Green et de plusieurs maisons de la rue Sackville.

Les autorités furent d'abord impuissantes, mais elles purent envoyer un appel aux officiers militaires du camp de Carragh, trente milles plus loin, et un corps considérable de troupes fut immédiatement dépeché vers la capitale.

Mardi. — Les rebelles paraissent plus nombreux et se sont répandus en petits groupes dans la ville.

On ne fit aucun effort pour repousser les insurgés de leurs places fortes. Un fort détachement de troupes a quitté Londres.

Mercredi. — Les autorités plaient un gros cordon de soldats autour de la ville et d'autres plus petits autour de la rue Sackville, de St-Stephen's Green et des 4 palais de justice. Ces mouvements de troupes amenèrent plusieurs combats et une effusion de sang par toute la ville. La fusillade devint générale.

Durant la journée une canonnade lança plusieurs obus sur le "Liberty Hall", qui était occupé par les rebelles, et le démolit. Le cordon militaire devint graduellement plus serré autour des insurgés et la fusillade devint alors plus vive et plus furieuse.

Jeudi. — A ce moment, la ville est couverte d'une grêle de balles et la fusillade forma bientôt un véritable grondement continu. Le correspondant de la Presse Associée, ainsi que plusieurs autres correspondants, passèrent le long du quai de la bâtisse des douanes, par le mur du nord, et de là au-dessus du chemin circulaire, pendant que les balles frappaient le mur et le terraillèrent.

Les rebelles, qui se sont établis en position dans un moulin à farine, du côté sud, d'où ils harcelèrent les troupes établies sur le côté nord, jusqu'à ce que les autorités eussent décidé d'employer l'artillerie pour les en déloger.

Une douzaine d'obus suffirent à détruire la position et les rebelles s'enfuirent vers une distillerie inutilisée située plus au sud.

Le peu plus tard, un canon de marine et l'artillerie de campagne ouvrirent le feu sur cet édifice.

Vendredi. — La fusillade des insurgés devint telle qu'il a été décidé d'entreprendre le bombardement du bureau de poste et les maisons des alentours. Huit obus avaient été lancés sur la bâtisse de la "Y.M.C.A.", deux sur le "Catholic Club" et deux sur le bureau de poste, lorsque l'officier ordonna de cesser la canonnade, vu que plusieurs maisons étaient incendiées et que l'on craignait de mettre la ville en péril.

L'arrivée de troupes fraîches nous a permis de resserrer l'étreinte autour des rebelles, bien que cette opération ait été exécutée sous un feu dangereux, chaque point de la rue étant une zone d'incendie.

Les rebelles allumèrent des incendies dans différentes places, espérant, disaient-ils, qu'ils pourraient de cette manière communiquer le feu au château. Vendredi soir, le firmament était éclairé, sur une étendue de plusieurs milles, par les incendies.

Samedi. — On annonça que les chefs des rebelles avaient fait la demande d'un cessez-le-feu, mais que leur commandant en chef, J. H. Pearce, avait été blessé à la jambe, et que James Connolly, un des commandants des troupes rebelles, avait reçu une grave blessure. On ne sait pas le nombre de rebelles qui se sont rendus aux autorités militaires pendant cette journée, mais cet acte amena une diminution de la fusillade et la ville devint comparative ment calme. Deux adroits seulement restaient entre les mains des rebelles vers le soir, mais les troupes restaient toujours leur cercle et on put bientôt remarquer que cette petite armée

FRANCE

ILS ABATTENT
31 MACHINES

LES AVIATEURS FRANÇAIS DESCENDENT TRENTÉ ET UN AÉROPLANES ENNEMIS DANS LA RÉGION DE VERDUN ET PERDENT, EN RETOUR, SIX DE LEURS AVIONS.

Londres, 2. — Il est douteux qu'il y ait eu une victoire décisive, mais les aviateurs français ont montré supériorité aux aviateurs allemands, soit au point de vue du nombre, soit au point de vue de la combativité ou du type des machines, mais le service d'aviation du général Joffre a simplement démontré sa supériorité pendant le mois d'avril.

Durant cette période, les escadrilles aériennes françaises ont déployé une grande activité, surtout dans la région de Verdun. Les pilotes français ont parvenus à abattre 31 machines ennemies; 9 sont tombées en flammes à l'intérieur des lignes françaises et 22 sont tombées en flammes dans les lignes allemandes.

A la suite de l'échec de leur puissante attaque dans la région de Mort-Homme et de leurs contre-attaques au nord de Camières, les Allemands ont violemment bombardé ces secteurs, et ont continué à canonner la côte du Poivre et Douaumont, au nord-est de la forteresse.

L'ennemi n'a pas dirigé de nouvelles attaques.

Dans la forêt Argonne, les Français ont fait sauter une mine et ils ont pu occuper une partie du cratère.

En Belgique, l'artillerie française a bombardé les positions ennemies, en face de Scaenstraete et de Boesinghe.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Le communiqué officiel de Londres rapporte que l'explosion d'une mine ennemie a endommagé les tranchées de première ligne des Anglais, en face de Carency. Les Anglais ont repoussé une petite attaque de lanceurs de bombes, au sud de Loos.

L'artillerie a déployé une grande activité de côté et d'autre dans le voisinage d'Aganres, où les Anglais ont sérieusement endommagé les ouvrages ennemis, ainsi que dans les environs du canal d'Ypres-Commines et au nord d'Ypres.

Dimanche, il y a eu 7 rencontres aériennes. Une machine allemande s'est abîmée à l'intérieur des lignes allemandes, l'autre est tombée sur un toit, à Bapaume.

RUSSIE

POUR ENCERCLER
KHROMIAKOVO

L'ENNEMI TENTE PAR TROIS FOIS CETTE MANOEUVRE, MAIS EST SANS CESSER REPOUSSE AVEC PERTES.

Petrograd, via Londres, 2. — Communiqué officiel des opérations russes :

Dans la région de Poulkarn, au sud-est de Riga, nous avons canonné avec beaucoup de succès une batterie ennemie. L'artillerie allemande a bombardé la région, la gare et la tête du pont d'Ilkskul.

"Dans un des secteurs de Dvinsk, notre artillerie a causé un commencement d'incendie dans les tranchées ennemies. Les Allemands ont tenté de sortir de leurs tranchées au sud-est du lac Narocz. Notre feu les a forcés de réintégrer leurs abris.

"Au sud-est de la gare Olyka, sur le chemin de fer Rowno-Konel, l'ennemi dans trois attaques successives a tenté d'encercler le village de Khromiakovo, mais il fut chaque fois repoussé par notre artillerie et le feu de nos mitrailleuses.

"Front caucasiens. — Dans la direction du Diarbekr, nos Cosaques ont énergiquement repoussé les Turcs vers l'ouest. Dans la direction de Bagdad, nous avons repoussé vers l'ouest un important détachement ennemi et nous avons capturé une partie de son artillerie et plusieurs caissons."

rait sous peu la capitulation. Des groupes isolés continuaient toujours de tirer sur les troupes, n'étant certainement pas au courant de la capture de leurs chefs.

Dimanche. — C'est le jour des derniers spasmes de la rébellion, le corps principal des rebelles s'étant rendu dans le cours de la journée.

La capitulation commença le matin alors que ceux qui s'étaient réfugiés dans le collège des chirurgiens se rendirent, parmi lesquels se trouvait la comtesse Markievicz, que l'on dit être un esprit dirigeant de la révolte. Dans une proclamation, J. H. Pearce, président provisoire, conseilla à tous les rebelles de se rendre pour faire cesser l'effusion de sang.

En dehors de Dublin, cependant, la lutte continua à certains endroits, mais des messages vinrent des chefs de Dublin disant que le mouvement était fini et ordonnant aux divers corps de rebelles de se rendre.

Lundi. — Aujourd'hui est venue la nouvelle que tous les chefs rebelles s'étaient rendus et que le nombre total de prisonniers pris la veille était de 100. Il y a eu d'autres soumissions en dehors de la ville, entre autres celle des Ennisberrys.

Dés samedi soir, Dublin avait repris presque son aspect normal.

CARSON PLUS COUPABLE QUE CASEMENT

New-York, 2. — M. J. C. Walsh, autrefois de Montréal, rédacteur de "l'Ireland", journal hebdomadaire de New-York regardé comme l'organe du parti parlementaire irlandais dans ce pays, déclare dans un article qui sera publié jeudi que sir Edward Carson est plus coupable que Caseement car il lui a donné l'exemple de la sédition. Après Carson, M. Walsh croit qu'il faut blâmer le tyranisme anglais, "car il a joué avec le feu, joué avec la rébellion" en ne mettant pas de frein aux menées du chef des Ulsteristes.

NOS BOCHES

UNE INTRUSION
INJUSTIFIABLE

C'EST AINSI QUE LES ORANGISTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC QUALIFIENT LA LOI PERMETTANT AUX MUNICIPALITÉS D'AIDER LES NOTRES A COMBATTRE LE REGLEMENT XVII.

La grande loge provinciale de Québec (Association des loyaux orangistes de l'Amérique britannique), a adopté lors de sa session deux résolutions, l'une protestant contre l'octroi de fonds par la province et la ville de Montréal pour aider les Français catholiques de l'Ontario dans leur lutte contre le règlement 17, et l'autre en appelant au gouvernement pour appliquer strictement les lois concernant les étrangers ennemis.

Voici le texte de cette dernière résolution :

"La grande loge provinciale de Québec de l'Association Orangiste, en sa session annuelle, manifeste la plus énergique condamnation de l'acte du gouvernement provincial et du conseil municipal de la ville de Montréal, autorisant et faisant un prélèvement des fonds publics pour aider les Français catholiques romains de l'Ontario dans leur lutte contre la mise en vigueur du règlement 17 de la loi scolaire. Cette intervention est considérée comme une intrusion injustifiable dans les affaires provinciales, une atteinte aux droits des provinces, démentant et garantissant l'acte des biens des Jésuites a été passé, un acte enfin hors de propos, quand la question des écoles d'Ontario est encore devant les tribunaux.

La grande loge provinciale estime en outre que la création d'un tel précédent est une menace au principe de l'égalité des droits pour tous, et à la bonne direction de cette puissance, partie si importante de l'Empire britannique.

Il est en outre résolu qu'une copie de cette résolution soit envoyée à sir Lomer Gouin, à M. Philémon Cousineau et à la presse."

ITALIE

VICTOIRE SUR
L'AVISO SUPERIEUR

LES DETACHEMENTS ITALIENS S'EMPARANT D'UNE FORTE POSITION A TROIS MILLE METRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

Rome, via Londres, 2. — Le communiqué officiel publié aujourd'hui se lit comme suit :

"Sur le front Garda-Benta, il y eut une activité d'artillerie plus intense dans la zone montagneuse au nord de Loppio. En réponse au feu d'obus incendiaires de l'ennemi, au sud de Mori, notre tir détruit le village de Ponnone et fait sauter un dépôt de munitions ennemi dans la vallée Cresta.

"Sur l'Aviso supérieur, nos détachements d'infanterie, en dépit des difficultés du terrain et de l'opiniâtreté résistance de l'ennemi, ont enlevé une forte position à trois mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Nous avons capturé cinquante-deux prisonniers, deux mitrailleuses et quantité d'armes et de munitions.

"Sur le front de l'Isone, on rapporte un bombardement intermittent. Sur les pentes nord du mont S-Michel, samedi soir, l'ennemi a tenté une attaque, mais nous l'avons promptement repoussé.

"En dépit des nuages et de la température orageuse de dimanche soir, un de nos aéroplanes a pu atteindre la vallée Lagarina et a bombardé le chemin de fer de Calliano jusqu'à la gare de Trento. A Trento, des incendies ont été observés. L'aviateur revint sain et sauf, en dépit d'un violent bombardement."

HORS DE COMBAT

LE LIEUTENANT EUGENE NANTÉL EST BLESSÉ. — DEUX MONTREALAIS SUR LA DERNIERE LISTE.

Le lieutenant Eugène Nantél, qui sur sa demande avait quitté le 23e régiment caserné à Shorncliffe, Angleterre, afin de servir dans les rangs du 22e régiment canadien-français, actuellement en campagne, a été blessé peu de temps après son arrivée dans les tranchées.

Madame Alexandre Orsali, 531 rue Durocher, mère du jeune officier, en recevant hier soir la nouvelle dans un télégramme de sympathie que lui adressait à elle et à la famille Nantél le major-général sir Sam Hughes.

Le communiqué du War Office, sans donner de détails précis, dit que le lieutenant Nantél n'a été blessé que légèrement.

Le jeune officier a 21 ans. Il est le neveu du juge Marchand et de M. Bruno Nantél, membre de la Commission des chemins de fer.

Ottawa, 2. — La dernière liste de nos soldats mis hors de combat porte 24 noms dont 19 tués. Parmi les blessés il y a 2 Montréalais, le sergent Wilfrid Borduas, rue Workman, 445, et John Soutter, ville S-Laurent, rue Florence, 237.

On relève deux autres noms de Canadiens-français : Célestin Aubin, Cap Cove, rue au front, et Joseph Tremblay, Baie S-Paul, Québec, blessé.

La liste d'hier midi contient 12 noms, mais aucun nom de Montréalais.

CAUSERIE PAR
M. LEON LORRAIN

La Chambre de commerce tiendra sa réunion mensuelle le mercredi, 3 mai, à 4 heures 30.

M. Léon Lorrain, secrétaire-adjoint, fera une brève causerie sur "Le système métrique".

Les membres de la Chambre de commerce sont cordialement invités avec leurs amis.

LES FUSEES

POUR AIDER
SAM HUGHES

S'IL FAUT EN CROIRE LE TEMOIN CARNEGIE, LE COLONEL ALLISON N'A JAMAIS TRAVAILLE DANS LE BUT DE FAIRE DES BENEFICES, MAIS BIEN POUR RENDRE SERVICE A SIR SAM HUGHES.

Ottawa, 2. — C'est encore le colonel Carnegie qui a eu hier après-midi les honneurs de l'audience de la Commission royale Duff-Mercer. Le conseil du gouvernement, M. Hellmuth, semble décidé à faire la plus complète lumière sur les moindres détails de cette affaire des octrois de contrats et il interroge minutieusement le témoin qui répond avec précision. Une fois de plus, le colonel Carnegie a déclaré solennellement qu'autant qu'il pouvait le savoir lui-même, il n'avait jamais été question de commissions dans l'octroi des contrats de fusées.

Il a dit que le colonel Allison n'avait jamais travaillé dans le but de faire des bénéfices, mais seulement pour rendre service au général Sam Hughes et l'aider à se procurer le matériel de guerre qui lui était absolument nécessaire de suite.

A la réouverture de l'enquête sur les fusées, hier après-midi, M. Hellmuth s'est levé pour insinuer certains malentendus qui paraissent dans les journaux à propos de sa déclaration touchant le statut du comité des obus.

Il a voulu dire que le "War Office", en Angleterre, avait traité les membres du comité comme des entrepreneurs.

Il n'a rien à retrancher à ce sujet. "Entrepreneurs avec eux-mêmes?" demande sir William Meredith.

"Avec eux-mêmes, par autorité impériale," répond M. Hellmuth.

Ce qui revient à dire qu'ils étaient en même temps vendeurs et acheteurs. M. Hellmuth a, de plus, spécifié que tous les prix étaient précédenment approuvés par le conseil du ministère de la Guerre et que les fonds leur étaient fournis conformément à ces prix.

Ils avaient par conséquent pleine liberté d'acheter à meilleur marché et à qui il leur semblait bon.

Le montant de \$148,000,000 que mentionne le contrat du 1er juillet n'était pas pour une seule commande, mais pour l'ensemble.

Un certain nombre de commandes séparées, données antérieurement.

Puis le colonel Carnegie est de nouveau appelé au banc des témoins et il reprend l'analyse de toute la correspondance de la Commission des obus.

Et l'intérêt de cet échange de déclarations, c'est que ce même jour, 25 mai, la commission accordait à l'International Arms and Fuse Co. le reste de la commande — soit 2,500,000 fusées, dont elle avait promis à MM. Russell et Harris de leur réserver une part.

L'autre moitié de la commande avait été donnée le 21 mai, à l'American Ammunition Co.

Puis on arrive au mois d'octobre 1915. M. J. Burke, inspecteur des fusées, après avoir visité les usines des deux compagnies aux Etats-Unis, du 6 au 11 octobre, faisait rapport des progrès de la fabrication. L'International Arms and Fuse Co. avait partagé son travail entre dix-sept sous-entrepreneurs.

Le travail, d'après le rapport, devrait être plus avancé; mais les arrangements faits par la compagnie pour permettre de hâter les travaux et de regagner le temps perdu. L'atelier de chargement des fusées avait été construit tout exprès, mais il n'y avait encore qu'une partie de l'outillage en place.

L'American Ammunition Co. avait partagé sa commande entre des ateliers, dont trois seulement furent inspectés, faute de temps.

"Il n'y aura pas de délai dans la livraison de cette commande", dit le rapport, si les sous-entrepreneurs livrent leur part à temps.

Cette compagnie fabriquait aussi des fusées No 100 pour le compte du gouvernement impérial.

En fait, les deux compagnies sont actuellement en retard sur leurs livraisons, mais principalement l'International Arms and Fuse Co., qui, au 21 avril dernier, n'avait livré que 108,000 fusées environ, sur une commande de 2,500,000, qui devait être livrée à la fin de mars.

Et cela a permis au bureau impérial des Munitions, mis au courant de la situation par le discours documenté de M. Kite, de forcer l'une des compagnies, l'American Ammunition Co., — la compagnie d'Allison — à accepter une réduction de prix, plutôt que de voir sa commande révoquée.

Sur les fusées à percussion dont le prix ordinaire de \$4, avait déjà été réduit de 30 sous, parce qu'elle ne pouvait les charger, la compagnie devra accepter \$2.38 8-10. Sur les fusées fusantes, une réduction a été accordée de \$4.50 à \$4.30. Ces deux réductions représentent une économie de près de \$2,000,000.

Et le bureau des munitions a l'intention d'imposer la même réduction à l'autre compagnie.

Des négociations avec la Edwards Valve Co., pour 500,000 étuis de cartouches, entamées par le colonel Allison n'aboutissent pas, à raison du trop court délai de livraison que la commission des obus exigeait.

Dans le cours de l'interrogatoire, il a été découvert que le colonel Carnegie recevait de la commission des obus, comme expert, la bagatelle de \$25,000 par année. De plus, le ministère de la Guerre lui a remis, l'année dernière, à titre d'honoraires, la somme de \$15,000. C'est donc \$40,000 par année que touche M. Carnegie.

On est revenu en arrière, au mois de mai 1915, pour constater que, le 29 mai, la commission pressait M. Russell de formuler ses propositions, et le 21 mai, une commande de 2,500,000 fusées était donnée à l'American Ammunition Co.

Le 25 mai, M. Russell annonçait son arrivée avec sa proposition, et le même jour, la commission accordait le reste de la commande à l'International Arms and Fuse Co.

Et la séance s'est ajournée à demain. M. Carnegie n'ayant pas achevé sa déposition.

THE ST. GEORGE'S STORE
REG'D

AUTREFOIS M. MARCHAND

MYRAND ET ROUSSEAU, PROPRIÉTAIRES

284 ouest, rue Sainte-Catherine

MERCREDI: OFFRE SENSATIONNELLE DE COSTUMES

Vente sans réserve de centaines de costumes, de manteaux et de robes d'excellente qualité

Cette vente englobe la plus grande partie de notre assortiment, sans égard à la valeur régulière. **TISSUS**: serges, gabardines, popelines de soie ou de laine, combinaisons de serges et de taffetas, en marine, noir et toutes les couleurs ainsi que worsteds à carreaux noirs et blancs.

ESCOMPTE
SPECIALde
20%

sur les prix réguliers
de nos plus nouveaux
costumes,
manteaux et
robes de
printemps.

OFFRES SPECIALES DE MERCREDI

Costumes de dames et de jeunes filles, régulier 23.50, pour	16.50	Manteaux de sport, de	4.95
Costumes de dames et de jeunes filles, régulier \$30.00, pour	19.95	Costumes - échantillons américains, pour dames et jeunes filles, régulier 35.00 à 45.00, pour	27.50
Costumes de dames et de jeunes filles, régulier 35.00, pour	23.95	Les valeurs les plus stupéfiantes qui aient jamais été offertes, cette saison, par cet établissement ou par n'importe quel autre.	

LE MAGASIN EST OUVERT à 8 h. 30 a. m.

HARNAIS
DE PROMENADE

CES HARNAIS SONT APPELES à durer longtemps et ils seront pour vous UNE SOURCE DE SATISFACTION continue si vous choisissez un harnais de marque

"ALLIGATOR"

La marque "ALLIGATOR" sur un harnais est une garantie de qualité insurpassable comme matériel et fini. Cette garantie vous est donnée par les plus grands fabricants de harnais au Canada.

Nous invitons les connaisseurs et les amateurs à venir voir ces harnais à notre magasins de gros, où un personnel d'experts est à leur disposition pour toutes les explications demandées.

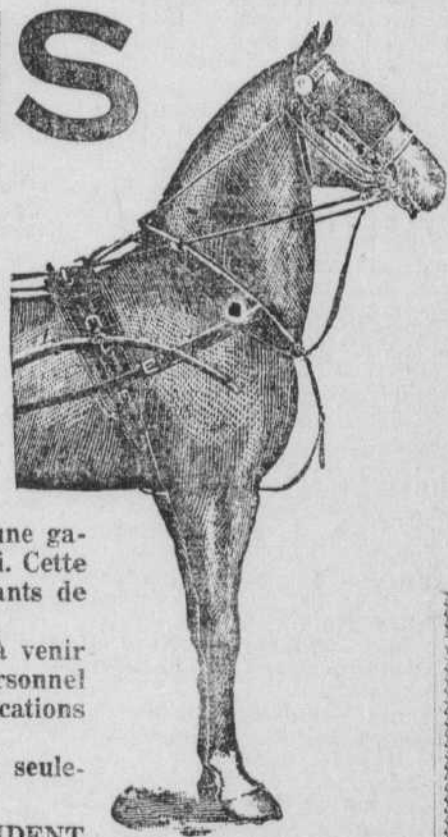
Nous envoyons notre catalogue aux marchands seulement.

LES HARNAIS MARQUE "ALLIGATOR" NE SE VENDENT PAS PLUS CHER QUE LES AUTRES

338 NOTRE-DAME OUEST

Près de la rue McGill, Montréal

Lamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL



FAITS - MONTREAL

INCENDIE A
MAISONNEUVE

LE FEU DETRUIT UNE MAISON DE TROIS ETAGES, CAUSANT POUR \$20,000 DE DOMMAGES.

Un incendie, dont l'origine est encore inconnue, s'est déclaré de bon heure hier, détruisant une maison de trois étages portant le No 329 rue Lafontaine, Maisonneuve. Une explosion fit sauter une partie de l'édifice en flammes et secoua les bâtisses avoisinantes jusqu'à leurs fondations. Il n'y eut cependant personne de blessé. La maison qui était vacante à ce moment-là appartenait à MM. Walter Reed et Alphonse Gratton.

Cinq ou six familles voisines durent abandonner temporairement leur logis dont plusieurs ont été endommagées.

Les pertes sont évaluées à environ \$20,000.

ASSOMME EN PLEINE RUE

Vers onze heures, hier soir, dans la rue Montcalm, près S-Catherine, un inconnu a assailli un nommé Char-

les Julian, âgé de 25 ans, domicilié au No 17 rue Visitation, d'un coup de fer à cheval sur la tête. Le malheureux, baignant dans son sang, a été ramassé par des passants et conduit à l'hôpital Notre-Dame, où, après un pansement sommaire, il est retourné chez lui, malgré la gravité de ses blessures.

La police a découvert, près de la victime, le fer à cheval qui a servi d'arme à l'agresseur et son chapeau; elle espère le retrouver d'ici à quelques jours.

La police a découvert, près de la victime, le fer à cheval qui a servi d'arme à l'agresseur et son chapeau; elle espère le retrouver d'ici à quelques jours.

La police a découvert, près de la victime, le fer à cheval qui a servi d'arme à l'agresseur et son chapeau; elle espère le retrouver d'ici à quelques jours.

La police a découvert, près de la victime, le fer à cheval qui a servi d'arme à l'agresseur et son chapeau; elle espère le retrouver d'ici à quelques jours.

La police a découvert, près de la victime, le fer à cheval qui a servi d'arme à l'agresseur et son chapeau; elle espère le retrouver d'ici à quelques jours.

La police a découvert, près de la victime, le fer à cheval qui a servi d'arme à l'agresseur et son chapeau; elle espère le retrouver d'ici à quelques jours.

La police a découvert, près de la victime, le fer à cheval qui a servi d'arme à l'agresseur et son chapeau; elle espère le retrouver d'ici à quelques jours.

La police a découvert, près de la victime, le fer à cheval qui a servi d'arme à l'agresseur et son chapeau; elle espère le retrouver d'ici à quelques jours.

La police a découvert, près de la victime, le fer à cheval qui a servi d'arme à l'agresseur et son chapeau; elle espère le retrouver d'ici à quelques jours.

gère aujourd'hui, pour exprimer leur mécontentement.

LA VIE SPORTIVE

RICHMOND GAGNE LA PREMIERE PARTIE DE LA SERIE PAR 7 A 5

IL A TRIOMPHE DU CLUB MONTREAL HIER APRES-MIDI. — LES LANCEURS FULLERTON ET GOODBRED FURENT FRAPPES AVEC FORCE. — WAGNER A FAIT BONNE FIGURE AU BATON. — LES AUTRES PARTIES DE LA LIGUE INTERNATIONALE.

Richmond, 2. — Le club Richmond a gagné la première partie de la série contre Montréal hier après-midi, en triomphant par 7 à 5. Le manque de contrôle de Ross dans les deux premières reprises permit aux Royals d'enregistrer quatre points, mais son remplaçant, Humphries, fit bien meilleure figure et tint les hommes de Dan Howley en respect dans les six dernières manches.

Les locaux tombèrent à bras raccourcis sur les balles de Fullerton dans les cinq premières reprises, et ils firent de même dans la sixième manche contre Goodbred.

Après la joute, Dan Howley annonça qu'il avait retenu les services d'un joueur de deuxième but du nom de Fuller, du club de Detroit. Fuller, qui est natif de Detroit, a suivi l'entraînement avec les Tigers et il créa une si bonne impression que Hugh Jennings le garda jusqu'à la dernière minute. La nouvelle recrue des Royals figurait sur l'équipe Ottawa, l'an dernier, et termina quatrième dans la moyenne au bâton, avec 320, et un pourcentage au champ de 944.

Voici le résultat détaillé de la joute d'hier :

Richmond	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Hendrix, c.f.	4	1	2	2	0	0
McDermott, 3b	5	1	1	2	0	0
Clemens, l.f.	4	2	4	2	0	0
Kelliher, 1b	5	1	1	1	2	0
Bankston, c.f.	3	1	2	0	0	0
Aragon, s.s.	3	1	0	1	2	1
Nye, 2b	3	0	1	3	2	1
Reynolds, c.	4	0	1	8	0	0
Ross, p.	1	0	0	0	1	0
Humphries, p.	3	0	1	1	0	0

Totaux. . . 35 7 13 27 9 5

Montreal

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Smythe, 2b. . .	4	0	1	1	2	0
Moran, c.f. . .	5	0	2	0	0	0
Cathers, l.f. . .	4	1	2	2	0	0
P. Smith, r.f. .	3	1	1	2	0	0
Wells, 1b. . .	3	1	0	5	1	0

Totaux. . . 25 2 7 13 27 9 5

Montreal

Ab. R. H. Po. A. E.

Smythe, 2b. . . 4 0 1 1 2 0

Moran, c.f. . . 5 0 2 0 0 0

Cathers, l.f. . . 4 1 2 2 0 0

P. Smith, r.f. . . 3 1 1 2 0 0

Wells, 1b. . . 3 1 0 5 1 0

Totaux. . . 25 2 7 13 27 9 5

Montreal

Ab. R. H. Po. A. E.

Smythe, 2b. . . 4 0 1 1 2 0

Moran, c.f. . . 5 0 2 0 0 0

Cathers, l.f. . . 4 1 2 2 0 0

P. Smith, r.f. . . 3 1 1 2 0 0

Wells, 1b. . . 3 1 0 5 1 0

Totaux. . . 25 2 7 13 27 9 5

Montreal

Ab. R. H. Po. A. E.

Smythe, 2b. . . 4 0 1 1 2 0

Moran, c.f. . . 5 0 2 0 0 0

Cathers, l.f. . . 4 1 2 2 0 0

P. Smith, r.f. . . 3 1 1 2 0 0

Wells, 1b. . . 3 1 0 5 1 0

Totaux. . . 25 2 7 13 27 9 5

Montreal

Ab. R. H. Po. A. E.

Smythe, 2b. . . 4 0 1 1 2 0

Moran, c.f. . . 5 0 2 0 0 0

Cathers, l.f. . . 4 1 2 2 0 0

P. Smith, r.f. . . 3 1 1 2 0 0

Wells, 1b. . . 3 1 0 5 1 0

Totaux. . . 25 2 7 13 27 9 5

Montreal

Ab. R. H. Po. A. E.

Smythe, 2b. . . 4 0 1 1 2 0

Moran, c.f. . . 5 0 2 0 0 0

Cathers, l.f. . . 4 1 2 2 0 0

P. Smith, r.f. . . 3 1 1 2 0 0

Wells, 1b. . . 3 1 0 5 1 0

Totaux. . . 25 2 7 13 27 9 5

Montreal

Ab. R. H. Po. A. E.

Smythe, 2b. . . 4 0 1 1 2 0

Moran, c.f. . . 5 0 2 0 0 0

Cathers, l.f. . . 4 1 2 2 0 0

P. Smith, r.f. . . 3 1 1 2 0 0

Wells, 1b. . . 3 1 0 5 1 0

Totaux. . . 25 2 7 13 27 9 5

Montreal

Ab. R. H. Po. A. E.

OU ILS JOUENT AUJOURD'HUI

INTERNATIONALE
Montréal à Richmond.
Rochester à Newark.
Buffalo à Providence.
Toronto à Baltimore.

NATIONALE
Brooklyn à New-York.
Philadelphie à Boston.
Pittsburg à Cincinnati.

AMERICAINE
New-York à Philadelphie.
Boston à Washington.
Chicago à St-Louis.
Cleveland à Detroit.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Nationale et Américaine.

LIGUE NATIONALE

A Boston : Philadelphie, 100000100-2 4 1

Boston, 11003000X-5 8 1

A New-York : New-York, 102000020-5 13 2

New-York, 102000020-5 13 2

A Cincinnati : Cincinnati, 100000000-1 3 1

Cincinnati, 100000000-1 3 1

A St-Louis : St-Louis, 100000000-1 3 1

St-Louis, 100000000-1 3 1

A Cleveland : Cleveland, 100000000-1 3 1

Cleveland, 100000000-1 3 1

A Detroit : Detroit, 100000000-1 3 1

Detroit, 100000000-1 3 1

A Philadelphia : Philadelphia, 100000000-1 3 1

Philadelphia, 100000000-1 3 1

A Pittsburgh : Pittsburgh, 100000000-1 3 1

Pittsburgh, 100000000-1 3 1

A Baltimore : Baltimore, 100000000-1 3 1

Baltimore, 100000000-1 3 1

A New-York : New-York, 100000000-1 3 1

New-York, 100000000-1 3 1

A Cincinnati : Cincinnati, 100000000-1 3 1

Cincinnati, 100000000-1 3 1

A St-Louis : St-Louis, 100000000-1 3 1

St-Louis, 100000000-1 3 1

A Cleveland : Cleveland, 100000000-1 3 1

Cleveland, 100000000-1 3 1

A Detroit : Detroit, 100000000-1 3 1

Detroit, 100000000-1 3 1

A Philadelphia : Philadelphia, 100000000-1 3 1

Philadelphia, 100000000-1 3 1

A Pittsburgh : Pittsburgh, 100000000-1 3 1

Pittsburgh, 100000000-1 3 1

A Baltimore : Baltimore, 100000000-1 3 1

Baltimore, 100000000-1 3 1

A New-York : New-York, 100000000-1 3 1

New-York, 100000000-1 3 1

A Cincinnati : Cincinnati, 100000000-1 3 1

Cincinnati, 100000000-1 3 1

A St-Louis : St-Louis, 100000000-1 3 1

St-Louis, 100000000-1 3 1

A Cleveland : Cleveland, 100000000-1 3 1

Cleveland, 100000000-1 3 1

A Detroit : Detroit, 100000000-1 3 1

Detroit, 100000000-1 3 1

A Philadelphia : Philadelphia, 100000000-1 3 1

Philadelphia, 100000000-1 3 1

A Pittsburgh : Pittsburgh, 100000000-1 3 1

Pittsburgh, 100000000-1 3 1

A Baltimore : Baltimore, 100000000-1 3 1

Baltimore, 100000000-1 3 1

A New-York : New-York, 100000000-1 3 1

New-York, 100000000-1 3 1

A Cincinnati : Cincinnati, 100000000-1 3 1

Cincinnati, 100000000-1 3 1

A St-Louis : St-Louis, 100000000-1 3 1

St-Louis, 100000000-1 3 1

A Cleveland : Cleveland, 100000000-1 3 1

Cleveland, 100000000-1 3 1

A Detroit : Detroit, 100000000-1 3 1

Detroit, 100000000-1 3 1

A Philadelphia : Philadelphia, 100000000-1 3 1

Philadelphia, 100000000-1 3 1

A Pittsburgh : Pittsburgh, 100000000-1 3 1

Pittsburgh, 100000000-1 3 1

A Baltimore : Baltimore, 100000000-1 3 1

Baltimore, 100000000-1 3 1

LE SPORT DE ROIS

Voici les résultats des épreuves disputées hier après-midi aux pistes de Pimlico et Lexington :

A PIMLICO

1ère course—4 furlongs :

1. Ultimatum, 110, Troxler, \$3.40, \$2.90, \$2.40.

2. King Fisher, Metcalfe, \$4.40, \$2.80, \$2.30.

3. Bright Star, 107, Haynes, \$2.60, \$2.10, \$1.60.

Temps, 50.

2ème course—3 milles :

1. Sun King, 141, Williams, \$3.50, \$2.50, \$2.30.

2. Collector, 141, Smith, \$3.40, \$3.00, \$2.40.

3. Mo, 144, Gilbert, \$3.90, \$2.90, \$2.40.

Temps, 4.07.

3ème course—6 furlongs :

1. Top of the Morning, 121, Buxton, \$3.40, \$2.20, \$2.30.

2. Prince Henry, 116, J. McTaggart, \$2.20, \$2.40, \$2.40.

3. Amity, Ward, \$3.60, \$2.40, \$2.40.

Temps, 1.12-1.5.

4ème course—4 furlongs :

1. Cononwino, 112, McAttee, \$9.80, \$3.90, \$2.50.

2. Dr Nelson, 115, Butwell, \$3.10, \$2.40, \$2.40.

3. Valerie West, 109, McDermott, \$3.20, \$2.40, \$2.40.

Temps, 50.

5ème course—6 furlongs :

1. Water Lily, 107, Ball, \$8.20, \$4.80, \$2.90.

2. The Masquerader, 113, Butwell, \$5.40, \$3.20, \$3.10.

3. Kingworth, 117, Metcalfe, \$3.10, \$2.40, \$2.40.

Temps, 1.14.

6ème course—1 mille et 1 furlong :

1. Jacklet, 113, Schamhorn, \$7.80, \$6.40, \$4.00.

2. Mary Warren, 105, Doyle, \$12.30, \$7.40, \$4.00.

3. Blue Moon, 110, Whitman, \$6.50, \$4.00, \$3.20.

Temps, 1.47-2-5.

7ème course—1 mille :

1. Mariano, 98, Anderson, \$2.80, \$2.80, \$2.40.

2. Good Counsel, 107, Lyke, \$3.50, \$3.20, \$2.40.

3. Paymaster, 108, Ball, \$5.60, \$3.10, \$2.40.

Bliver, Malouf, Casco, Typography ont aussi couru.

A LEXINGTON

1ère course—6 furlongs :

1. Nobleman, 99, Murphy, \$7.10, \$3.40, \$3.00.

2. Honir, 104, Hunt, \$4.10, \$3.10, \$2.40.

3. Samuel R. Myer, 109, Goose, \$3.60, \$2.40, \$2.40.

Temps, 1.13.

2ème course—4 furlongs :

1. Bit of T. Devil, 112, Kirschbaum, \$4.30, \$3.50, \$3.10.

2. Miss Jacob, 112, Lachelle, \$3.00, \$2.40, \$2.40.

3. Bourbon Lass, 112, Andrea, \$4.40, \$3.40, \$2.40.

Hester Smith, Jovial, Lynette, Queens Park, Saldora ont aussi couru.

3ème course—6 furlongs :

1. Bank 102, Murphy, \$25.70, \$6.60, \$3.40.

2. Conning Tower, 105, Shilling, \$3.00, \$2.70, \$2.40.

3. Chalmers, 112, Taylor, \$3.10, \$2.40, \$2.40.

Temps, 1.22-5.

4ème course—1 mille et 1 furlong :

1. Mandy, Hamilton, 117, Koderis, \$3.00, \$2.70, \$2.40.

2. George Smith, 112, Loftus, \$3.10, \$2.40, \$2.40.

3. Labore, 106, Lilly, \$7.40, \$4.00, \$3.40.

Temps, 1.44-2-5.

5ème course—1 mille :

1. Mandy, Hamilton, 117, Koderis, \$3.00, \$2.70, \$2.40.

2. Dolina, 117, Mink (Field), \$4.70, \$4.70, \$4.70.

3. Deliver, 117, Garner (Field), \$4.70, \$4.70, \$4.70.

Temps, 1.41-4-5.

6ème course—6 furlongs :

1. Huffaker, 109, Martin, \$19.90, \$11.80, \$5.4

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LA REPONSE
DE BERLIN

L'ALLEMAGNE REPONDRA, AUJOURD'HUI OU DEMAIN, A LA NOTE AMERICAINE, SUR LA CONTROVERSE SOUS-MARINE. — CE QU'EN DISENT LES JOURNAUX BERLINOIS.

Copenhague, 2. — D'après les correspondants politiques de Berlin, on pense que la réponse allemande à la note américaine sera envoyée aujourd'hui ou demain.

Berlin, 2. — Bien que la censure ait arrêté les dépêches concernant la question sous-marine, la presse a été autorisée à déclarer que les relations futures entre l'Allemagne et les Etats-Unis peuvent être envisagées avec moins d'appréhension. Les délibérations aux grands quartiers généraux sont terminées et l'ambassadeur Gerard a dû partir hier soir pour Berlin où on l'attend ce soir. Pour la majorité, les journaux allemands se dispensent de commentaires.

Herr Bernhard, dans le "Vossische Zeitung", considère la situation comme grave encore et prévient contre trop d'optimisme. Il déclare que la décision finale dépend seulement du président Wilson.

Il n'y aurait pas plus grande erreur, dit-il, que de croire que le Congrès d'Amérique puisse arriver à une conclusion différente de celle du président. Le temps est passé d'exercer une pression sur le public américain et sur ses représentants. Il n'est pas douteux maintenant que le Congrès soutienne le président, et les politiques allemands qui doivent rediger la réponse de l'Allemagne ne doivent pas l'oublier.

"Nous pouvons admettre n'importe quelle conclusion sous cette seule réserve qu'elle sauvegarde la dignité de l'Allemagne."

Mais il ne peut y avoir de demi-mesures, et il faut en arriver à un statut définitif et durable. Et s'il arrive que nos hommes d'Etat viennent à la certitude qu'ils doivent prendre une décision à la seule lumière des renseignements qu'ils peuvent avoir sans connaître exactement les desseins de l'autre partie, ils auront à voir s'il ne vaut pas mieux jouer leur jeu à eux plutôt que de courir le risque d'être forcés de jouer dans le jeu de leur partenaire."

Herr Wolff, dans le "Tageblatt", fait allusion à l'espoir d'une rupture entre l'Allemagne et les Etats-Unis entretenue par les ennemis de l'Allemagne et à la voix discordante de Gustave Hervé (le meneur antimilitariste français) qu'il prétend avoir dit que le seul espoir de la France est la lourde sottise de l'Allemagne. Herr Wolff déclare que la guerre peut et doit durer longtemps encore, à moins que la raison n'illumine les esprits obscurcis de ceux qui ne désirent pas encore la paix.

MORT DU FRERE
RETICIUS EN BELGIQUE

LE VISITEUR DES COMMUNAUTES DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES S'ETIENAIT A L'AGE DE 79 ANS.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes de Montréal viennent d'apprendre la pénible nouvelle du décès du vénéré Frère Reticius, arrivé à Lembeque-lez-Hal, Belgique, le 11 avril dernier, à l'âge de 79 ans.

Le Frère Reticius a rempli dans son institut une carrière laborieuse et fructueuse au point de vue éducatif. En 1880, il arrivait au Canada, en qualité de visiteur des communautés des Frères et de provincial de l'Amérique du Nord. Six ans après, il devenait visiteur du district de Baltimore, Etats-Unis, tout en conservant son titre de provincial. En 1888, ses supérieurs l'appelèrent en France pour le charger de la direction du second noviciat. Il devint, en 1892, l'un des douze assistants du supérieur général, et fut spécialement chargé des maisons du Canada jusqu'en 1913.

Pendant tout ce temps, il ne manqua pas chaque année de traverser l'océan pour rayonner un peu dans toutes les écoles confiées à son administration. C'est sous lui qu'ont été fondés les noviciats et l'école normale du Mont-de-la-Salle. C'est aussi à son initiative que le Mont-Saint-Louis doit son origine.

L'oeuvre du Frère Reticius au Canada mérite qu'on s'en souvienne.

VIVES ACTIONS SUR LE FRONT CANADIEN

Londres, 2. — Il ressort des derniers rapports reçus du front occidental, qu'il s'est livré des combats plutôt violents récemment sur le front canadien. Des actions d'artillerie intenses sont à l'ordre du jour. L'infanterie allemande s'est souvent portée à l'attaque. Notre infanterie a bien tenu l'ennemi en échec, mais les bombardements sont très durs à supporter. Les soldats canadiens semblent très désireux d'en venir aux mains corps à corps avec les Allemands.

LA BULGARIE RECHERCHE LA PAIX

Berne, 2. — S'il faut en croire le journal la "Suisse", la Bulgarie aurait déjà entamé des négociations avec les Alliés pour conclure une paix séparée.

LA VENTE
DES MUNITIONS
DEFECTUEUSES

LE VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES DONNE DES DETAILS SUR LA RAISON DE CETTE VENTE.

Ottawa, 2. — Un rapport a été présenté à la Chambre des Communes, hier, au sujet des munitions défectueuses que le département de la milice a vendues à la compagnie Vickers.

Une lettre dans laquelle le vérificateur général des comptes, M. John Fraser, attire l'attention du gouvernement sur la transaction et un mémoire du ministre de la milice donnant des détails sur les raisons de cette vente constituent la principale partie de ce rapport.

La principale objection que M. Fraser voit à la vente des cartouches, c'est surtout le bas prix de la transaction, \$20 tandis que le gouvernement paye normalement les munitions \$30, et il est également d'avis qu'il faut à peine ajouter foi à l'ampleur de l'opération, 3,000,000 cartouches en tout, à l'assureur qu'on avait besoin des cartouches pour mettre à l'épreuve les mitrailleuses.

Le ministre de la milice répond que le pays gagne à la transaction en retirant quelque chose de munitions toutes condamnées par une commission d'experts anglais en 1913, tandis qu'on avait ordonné la destruction de quelques-unes d'entre elles comme étant tout à fait dangereuses pour les fusils. On a déposé ces cartouches à la firme Vickers Limitée, par l'intermédiaire du colonel Allison, pour l'essai des mitrailleuses, rendant ainsi disponibles pour le front une égale quantité de munitions.

REDUIRA-T-ON LE
NOMBRE DES MINISTRES?

Londres, 2. — Les raids aériens, l'attaque de la côte anglaise par les navires de guerre allemands, la révolution d'Irlande, la reddition de Kut-el-Amara ont leur répercussion sur la presse anglaise qui est presque unanime à demander la réduction du nombre des ministres.

Si le gouvernement survit, on s'attend à ce qu'il tente de faire passer une loi quelconque mesure de coercition générale à l'expiration d'une période de délai accordée pour l'enrôlement volontaire. En temps ordinaire tous ces derniers faits auraient provoqué une crise immédiate, mais le fait que les chefs des trois grands partis font partie du cabinet sert à soutenir la vie du gouvernement. La démission de Birrell ne causerait pourtant aucune surprise. S'il arrivait que M. Asquith tombât, il est très probable que son successeur serait Bonar Law; en ce qui concerne l'Irlande, on parle beaucoup de Lord Wimborne et de Sir Mathew Nathan qui réprima la révolte des Zoulois.

L'ARMEE BULGARE
EST RENFORCEE

Rome, 2. — On mande du front macédonien que l'armée bulgare s'est considérablement accrue dernièrement. De nouveaux effectifs composés de Turcs, de Macédoniens, de Grecs, de Juifs, de Roumains et de Serbes enrôlés de force se sont ajoutés aux troupes bulgares.

On rapporte qu'on a formé en tout onze nouveaux bataillons. Les Bulgares ont massé à la frontière roumaine leur artillerie de campagne composée de pièces allemandes.

LES AMERICAINS
AU MEXIQUE

LE POUVOIR DE VILLA N'EXISTANT PLUS, LES TROUPES AMERICAINES N'ONT PLUS RAISON DE PROLONGER LEUR SEJOUR.

Washington, 2. — Les généraux Scott et Funston ont reçu à la frontière mexicaine de nouvelles instructions du ministre de la Guerre, M. Baker, et l'on compte qu'ils vont reprendre les négociations avec le général Obregon, ministre de la Guerre de Carranza.

Ces ordres ne modifient pas l'attitude du gouvernement au sujet du maintien des troupes américaines en territoire mexicain, assure-t-on. Les fonctionnaires n'ont pas dévié de la nature exacte des messages. M. Baker les a préparés après avoir conféré avec MM. Wilson et Lansing.

Les représentants du gouvernement mexicain n'ont pas demandé formellement le retrait des corps expéditionnaires, mais M. Arredondo, en discutant avec les autorités, a souligné le fait que la prolongation de l'occupation d'une partie du Mexique affaiblit l'autorité du gouvernement de ce pays.

Après avoir eu une entretient avec M. Lansing, il a expliqué que l'on soupçonne de plus en plus parmi le peuple mexicain que les soldats américains restent pour d'autres motifs que pour donner la chasse aux bandits de Villa. Le pouvoir de Villa étant complètement détruit, même s'il n'est pas mort, les Américains n'ont plus raison de prolonger leur séjour.

NOUVEAUX IMPOTS SUR LES
VIVRES

Mexico, 2. — La nouvelle loi minière du Mexique attendue par les capitalistes engagés dans des placements de plus de \$850,000,000, a été promulguée hier soir par Carranza.

La nouvelle loi comporte un accroissement général de taxes sur les grandes propriétés au bénéfice des petits exploitants afin d'empêcher les gros placements qui servent plus à la spéculation qu'à l'exploitation. La nouvelle taxe est divisée en deux classes, l'une s'appliquant aux métaux précieux et l'autre aux minéraux autres que l'or et l'argent.

Les paraires de la loi prétendant que la propriété moyenne d'une compagnie minière n'excède pas 100 acres, et que les plus grosses compagnies ne peuvent posséder plus de 250 acres en exploitation ont protesté la propriété de plus de 250 acres.

La nouvelle loi sera en vigueur le premier juillet prochain.

Une taxe d'exportation des métaux précieux qui entre immédiatement en application est établie comme suit: sur l'or et l'argent 10 p. 100 ad valorem; sur les autres métaux, 5 p. 100 ad valorem.

Les revenus lombant dans la caisse du gouvernement du fait de la nouvelle loi seront très élevés.

SIR SAM DEVRA
ALLER A REGINA

Régina, Sask., 2. — Outre les causes de corruption et de conspiration qui doivent venir devant la session des assises qui s'ouvre aujourd'hui, on entendra la cause de J. A. Westman, candidat conservateur de Régina, contre le "Leader" de Régina. Le plaignant réclame \$50,000 de dommages et intérêts pour la publication de certaines déclarations que Sir Sam Hughes aurait faites à la Chambre des Communes. Westman prétend que les paroles mentionnées ne se rapportaient pas à lui et il s'attend à ce que la preuve en soit faite par la déposition de Sir Sam Hughes devant la commission d'Ottawa.

LE CALME
A DUBLIN

A PART LA DIVERSION CREEE PAR QUELQUES INSURGES, LE CALME REGNE DANS LES PRINCIPALES RUES DE LA CAPITALE DE L'IRLANDE. — LES BANQUES SONT FERMEES.

Dublin, 2. — Les soldats scrutent la ville avec beaucoup de soin, et l'on espère que d'ici à quelques heures, ils auront fait disparaître les traîtres et les petites bandes de rebelles qui ont créé une diversion dans les environs du pont Ball. On a canonné cette bande, hier après-midi. Quelques insurgés tiennent encore. La circulation des convois est encore interrompue.

Le calme règne dans les rues de Dublin aujourd'hui. La circulation est peu considérable, et les troupes de la garnison occupent encore en force les principales rues.

On n'a entendu que quelques coups de feu, dimanche soir. On présume que les membres de la Sinn Finn ont caché leurs armes, après avoir épuisé toutes leurs munitions, et se sont mêlés aux citoyens paisibles.

La manque de vivres a causé beaucoup de détresse dans plusieurs quartiers, mais les choses étant revenues presque à la normale, la commission chargée de subvenir aux besoins de la population compte soulager les indigents à très bref délai.

Il est encore impossible de se rendre d'une partie de Dublin dans une autre sans avoir un laissez-passer de l'autorité militaire. Personne n'est autorisé à franchir les ponts, et les marchands qui demeurent dans les faubourgs ignorent, dans la plupart des cas, ce qu'il est advenu de leurs boutiques, de leurs fabriques et de leurs entrepôts, dans la ville. Les hommes d'affaires ne peuvent obtenir d'argent de leurs banques qui sont fermées dans la ville.

L'INGERENCE
DES EDILES

LES COMMISSAIRES DECIDENT D'ENLEVER AUX ECHEVINS CERTAIN PRIVILEGE QU'ILS S'ETAIENT ARROGE. — LA RUE DROLET.

Sous l'ancien régime, les échevins nommaient et dépossaient à leur gré les contremaîtres qui leur plaçaient ou déplaçaient.

Faisant écho d'une lettre de l'ingénieur en chef de la ville, adressée au bureau des commissaires en date du 18 avril dernier, M. Villeneuve présentait ce matin une résolution demandant qu'à l'avenir les recommandations et les demandes des échevins soient soumises à l'ingénieur en chef et au bureau des commissaires.

Il a aussi été résolu de demander au chef du contremaître municipal quand il entend être prêt à faire rapport sur l'affaire de la rue Drolet afin que le bureau des commissaires puisse immédiatement procéder.

M. Villeneuve a donné un avis de motion qu'à la prochaine réunion du Bureau, il proposera la réorganisation du département des bâtisses municipales de façon à mettre sous la direction de ce département toutes les immeubles de la ville.

RIEN DE NEUF SUR
LE FRONT ITALIEN

Berlin, 2. — Le bulletin officiel de Vienne d'hier est ainsi conçu: En général, la situation n'est pas changée sur le front italien. Dans la région d'Adamello, nos troupes ont repoussé les attaques de l'ennemi dirigées principalement contre le défilé de Fargorid. Les Alpes ont éprouvé des pertes considérables.

\$200,000 EN FUMEE

Raleigh, N. C., 2. — Un incendie qui a eu lieu ici, de bonne heure aujourd'hui, dans le quartier des affaires a détruit plusieurs édifices causant des pertes évaluées à \$200,000. Le feu prit origine dans une écurie de louage, en bois.

l'état d'esprit d'un usurpateur, en jouissance des domaines dont il a proscrit le légitime possesseur.

Elle n'admira plus qu'avec un remords furtif, comme un plaisir dérobé, les somptueux tableaux qu'encadraient les élimés de sa fenêtre, les aurores étincelantes de rosée, la sublime apothéose des soirs. Son cœur s'amollissait dans la nonchalance de l'automne, et dans l'enveloppement d'une lité vraie, qu'elle sentait sans cesse en éveil pour le bien de tous.

Elle voyait le bonheur d'une vie facile et douce pénétrer les siens. M. Fresnel, privé si longtemps des agréments de la campagne, s'abandonnait aux mêmes transports qu'un petit faubourien des colonies de vacances, plongé soudain en pleine nature.

Et maintenant, en effet, ne serait-ce pas toujours vacances pour lui?... Libéré de toute obligation mercenaire, il goûterait enfin la satisfaction du travail personnel et réfléchi. Déjà, il corrigeait les épreuves de l'interminable dictionnaire, qu'un éditeur acceptait de publier à frais communs. Et l'esprit jeune par de nouveaux projets, entraîné par le curé vers l'archéologie, l'ex-professeur se passionnait pour le passé de cette région, dont les sites tranquilles et le ciel tempéré

l'avaient conquis: — Ici, disait-il à Luce, en frappant du pied, au cours d'une promenade, ici se trouvait le Forum de Vagitorum; là-bas, était la forteresse. Et le chemin où je te mènerai tout à l'heure, tu verras les débris très reconnaissables d'un dallage romain.

Cher vieil enfant, que d'innoce-les joies animeraient la fin de sa vie, qui eût pu être languissante, morne et soucieuse! Les yeux de Luce s'humectaient tandis qu'elle voyait son père, coiffé d'un vaste chapeau de paille, arpenter le jardin, à l'ombre des harmonieux peupliers, en relisant Horace et Racine. Et comment garder rigueur à la femme simple qui dépensait pour lui une sollicitude si humble et si douce, telle que la plus dévouée des servantes!

Quant à Simone, Luce, connaissait le caractère insouciant et les idées positives de son aînée, ne pouvait s'étonner qu'elle eût cédé tout de suite à l'appât de ce confortable où elle se pelotonnait avec délices. Simone, sans ambages, confessa d'ailleurs à sa cadette, un jour d'expansion, son suprême rêve de bonheur.

— Ma petite, non, je ne regrette pas Paris. Paris n'est habitable, à mes yeux, que dans certaines con-

LA NAVIGATION

L'ARRIVEE
DU "BAYERN"

CE NAVIRE ITALIEN, PARTI DE NAPLES LE 5 AVRIL A MOULÉ LE HIER DANS NOTRE PORT APRES AVOIR ETE LONGUEMENT RETARDE DANS LA MEDITERRANEE.

Le transatlantique italien Bayern, sous le commandement du capitaine Cernigliaro Domenico, est le premier navire océanique à entrer au port de Montréal, cette année. Il est arrivé hier, et mouillé au hangar No 13.

Les autorités du port de Montréal et leurs invités ont présenté leurs hommages au capitaine du navire, des son arrivée, et lui ont offert, selon la coutume traditionnelle, un chapeau de soie et une canne à pommeau d'or.

C'est le pilote Charles Hamelin, secrétaire de l'Association des Pilotes, qui a eu les honneurs de conduire le Bayern à Montréal. Ce navire, l'un des plus grands navires-marchands de la Ligne allemande-Hambourg-Américaine, a été saisi par le gouvernement italien, au début des hostilités, dans la Baie de Naples. Il portait une forte cargaison d'armes et de munitions pour le compte de la forteresse de Kias-Chou, en Chine. Il appartenait maintenant au gouvernement italien, il jauge 8,600 tonnes.

Le Bayern est parti de Naples le 5 avril dernier, en route pour Montréal; il a été retardé dans la mer Méditerranée pendant plus de deux jours, par les constantes opérations d'un sous-marin allemand, qui l'a parvenu finalement à éluder. Puis la traversée s'est faite rapide, sans aucun autre incident.

L'équipage du navire est exclusivement italien, le capitaine Domenico, un linguiste accompli, parle couramment le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol.

Les autres transatlantiques à nous arriver bientôt seront le Sicilian, de la ligne Allan, le Laconia, de la ligne Donaldson et le Manchester Citizen, de la ligne Manchester.

L'année dernière le premier vaisseau océanique entré dans le port le 30 avril. C'était le Thypis.

Voici les dates de l'ouverture de la navigation depuis dix ans:

1906	28 avril
1907	2 mai
1908	30 avril
1909	23 avril
1910	11 avril
1911	30 avril
1912	19 avril
1913	29 avril
1914	29 avril
1915	30 avril
1916	1 mai

HOMICIDE EXCUSABLE

A l'enquête tenue ce matin sur la mort de Evans Triantifolios, le marchand ambulancier, frappé par une automobile la semaine dernière à l'angle des rues Université et St-Catherine, le jury a rendu un verdict d'homicide excusable.

La preuve a démontré que le propriétaire de l'auto, M. Guy Coleman, qui conduisait lui-même sa machine, avait frappé le marchand ambulancier en essayant d'éviter une femme qui traversait la rue et après que son auto eût glissé sur la chaussée humide.

RETRAITE FERME
DES NOTAIRES

Une erreur typographique s'est glissée dans le programme des retraites fermées que nous avons publié hier. La retraite des notaires a lieu non du 8 au 12 mai, mais du 8 au 12 juin. On est prié d'en prendre note.

Les notaires, anciens retraitants de la Broquerie ou de la Villa St-Martin, sont d'ailleurs invités à se réunir au collège St-Marie, rue Bleury, le 8 mai, à 8 heures du soir, afin d'organiser la retraite de juin.

LE CONCERT DES ETU-
DIANTS DES H. E. C.

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Université Laval, salle des promotions, le concert organisé par les étudiants des Hautes Etudes commerciales. Outre un programme musical des mieux choisis, il y aura une causerie de M. Jérôme Décarie, secrétaire de la province. Le concert commencera à huit heures et demie précises.

et se retrempe dans le repos où somnolait son énergie. Luce se sentait en communion avec cette nature d'automne, passive et assoupie, qui attendait, avec résignation, la grande crise de l'hiver.

Elle aimait s'échapper seule, et s'en aller au hasard par les petits chemins, bordés de ronces, qui sillonnaient la campagne. Un soir, un sentier, dégringolant en zigzag la pente escarpée d'une colline, l'amena au fond de la petite vallée, à l'étoile irrégulière d'un carrefour.

La jeune fille, incertaine, s'assit sur un chêne battu, en attendant philosophiquement qu'un passant pût la renseigner. L'attente fut assez longue, en ce lieu solitaire, et le premier passant se trouva être Mme Fresnel qui sautait un échalon, un panier au bras.

En reconnaissant sa belle-fille, la pauvre femme montra autant de stupeur qu'en face d'un chemineau ou d'un loup.

Mais Luce s'avançait avec un sourire piteux.

— Je suis perdue, figurez-vous. Je ne sais plus du tout par où m'en aller! fit-elle, dans un accablement comique.

Rassurée, la belle-mère répondit au sourire.

— Je rentre. Vous n'avez qu'à venir avec moi.

En attendant de reprendre la vie militante, elle profitait de la halte

M. E. DULIEU EN
MISSION OFFICIELLE

CET INGENIEUR DES MINES, AVANT LA GUERRE, PROFESSEUR AU POLYTECHNIQUE, VERRA A L'EXPEDITION DU MATERIEL DE GUERRE.

Après quinze mois passés au front en face d'Arras, M. Emile Dulieu, ingénieur des mines et professeur à l'école Polytechnique est revenu à Montréal en permission de quelques jours. M. Dulieu vient d'être chargé par son gouvernement du transport du matériel de guerre, et doit partir pour New-York où il va incessamment à l'accomplissement de ses nouvelles fonctions. D'ici peu, tous les services du génie seront réunis en un seul, et c'est M. Dulieu qui en aura le contrôle. Parmi les matériaux dont M. Dulieu surveillera l'achat et l'expédition, se trouvent des fils de fer barbelés, des fils nus, des poutres en acier, de l'acier de construction, des appareils de télégraphie et téléphoniques, ainsi que des appareils producteurs. A l'heure actuelle ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés que se fait l'expédition de ces matériaux. Les ports de New-York étant très encombrés, elles dépassent aujourd'hui 25,000 tonnes par mois. Et ceci ne comprend pas les chevaux, les alcools.

M. Dulieu, à qui nous devons tous ces renseignements et qui sera très occupé à bien vouloir nous accorder quelques minutes d'entretien et se dit content d'avoir pu revenir à Montréal où il compte un grand nombre d'amis. Parant de la participation de notre pays à la guerre M. Dulieu nous déclare que le Canada a fait plus que son devoir.

Les troupes canadiennes se sont admirablement conduites. Et c'est avec grande joie que la France leur peut rendre ce témoignage. "Mais, ajoute M. Dulieu, la guerre n'est pas encore terminée. Nous avons besoin de tous les efforts possibles. C'est pourquoi au Canada, comme en France devrait exister l'Union sacrée. L'heure n'est plus aux divergences politiques. Et la préoccupation de tous ne doit pas être de faire de l'argent, mais d'aider les Alliés à gagner la partie. La chose est facile, les moyens en sont nombreux."

Lors de son séjour au front, M. Dulieu faisait partie de la 10^{me} armée, qui après quinze mois de lutte vient d'être remplacée par l'armée anglaise.

REMANIEMENT DU
CABINET ESPAGNOL

Madrid par voie de Paris, 2. — Le cabinet espagnol vient de subir d'importants remaniements. Amelio Gimeno, autrefois ministre de l'Instruction publique prend le portefeuille du ministère des Affaires étrangères dévolu depuis la démission du ministre des finances Urzaiz et le transfert de Villanueva à sa succession, par le premier ministre Romanones. Ruiz Gimenez, ancien gouverneur de Madrid devient ministre de l'Intérieur, le duc d'Alba, ministre des Finances, et Raphaël Gasset, ministre des Travaux publics. Les autres membres du cabinet conservent leur portefeuille.

UN TRIBUNAL D'ARBITRAGE
INTERNATIONAL

New-York, 2. — Le mouvement en faveur de la création d'un tribunal d'arbitrage international destiné à maintenir une paix permanente dans le monde entier a reçu une nouvelle impulsion aujourd'hui par le fait du second congrès mondial tenu ici sous les auspices de la "World's Court League". M. Taft en est le président honoraire de cette association, et M. J. H. Hammond, le président. Environ 2,000 délégués sont venus de toutes les parties du pays pour assister aux réunions qui dureront 3 jours.

PAS DE MOTION INUTILE

Le juge Bruneau qui siègeait ce matin en Cour de pratique a déclaré qu'à l'avenir il renverrait toutes les motions pour détails qui ne demanderont pas que des détails essentiels à la cause. Les frais de ces motions au lieu de suivre le sort de la cause, comme c'est la coutume, suivront le sort de la motion elle-même, c'est-à-dire que si la motion est rejetée les frais seront contre le requérant; si elle est permise les frais seront contre l'autre partie.

Le juge a demandé aux avocats de ne pas perdre inutilement le temps du tribunal en présentant des motions inutiles.

LA GREVE DE PITTSBURG
EST TERMINEE

Pittsburg, 2. — On en est venu à un arrangement entre la compagnie des tramways et les employés en grève.

Qu'est-ce que le
HEROS ?

C'est un tabac canadien qu'une fermentation artificielle a débarrassé de cette mauvaise odeur qui s'imprègne dans les meubles, dans les habits et dans la personne même du fumeur. Son arôme est doux et agréable.

Contre mandat-poste de 75 sous nous en expédions un livre. La St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd., S.-Jacques, Comté Montcalm, Qué.

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION and SPRINGHILL Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz

BUREAU GENERAL DES VENTES 112 rue Saint-Jacques. Montréal

ON DEMANDE

Des travaux d'impressions DE TOUTES SORTES

Prix modérés, promptitude, ouvrage parfait.

LE DEVOIR

43 rue S.-Vincent TEL. MAIN 7461

Notre représentant ira vous voir sur demande.

UNE IDEE DE LA MODE
DU JOUR

502. — Costume de garçon, 5 grandeurs, 6-8-10-12-14 ans. Matériaux: 2 verges 3/4 en 54 pour 8 ans.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS DU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent, et le patron et le tissu vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons, au "De-voir" libéralement.

Ecrivez libéralement. PATRON No 502

NOM... Rue... Ville...

Mezure du buste... De taille... Quand vous désirez un patron soit pour fillette, soit pour enfant, ne mentionnez jamais la mesure; mentionnez l'âge seulement.

502. — Costume de garçon, 5 grandeurs, 6-8-10-12-14 ans. Matériaux: 2 verges 3/4 en 54 pour 8 ans.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS DU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent, et le patron et le tissu vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons, au "De-voir" libéralement.

Ecrivez libéralement. PATRON No 502

NOM... Rue... Ville...

Mezure du buste... De taille... Quand vous désirez un patron soit pour fillette, soit pour enfant, ne mentionnez jamais la mesure; mentionnez l'âge seulement.

502. — Costume de garçon, 5 grandeurs, 6-8-10-12-14 ans. Matériaux: 2 verges 3/4 en 54 pour 8 ans.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS DU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent, et le patron et le tissu vous sera envoyé quelques jours après.

<

